



**Initiative  
Spotlight**  
*Pour éliminer la violence  
à l'égard des femmes et des filles*

# RAPPORT D'AVANCEMENT NARRATIF ANNUEL

Titre du programme : **Programme Pays de l'Initiative Spotlight en Haiti – Violence Familiale**

Date de début du programme : **1<sup>er</sup> Janvier 2020**

Période du rapport : **1 janvier 2020 – 31 décembre 2020**



Programme Title & Programme Number	Priority regions/areas/localities for the programme
Programme Title : Programme Spotlight Haïti - VFFF Familiales MPTF Office Project Reference Number: 00119133	Départements Sud, Nord-est, Ouest (région métropolitaine), Grand 'Anse
Recipient Organization(s)	Key Partners
UN Women, UNFPA, UNICEF, UNDP	<p><b>Gouvernement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)</li> <li>• Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)</li> <li>• Ministère des Affaires Sociales et du Travail (Institut de Bien-Être Social et Recherche)</li> <li>• Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)</li> <li>• Ministère de l'Éducation et Formation Professionnelle</li> <li>• Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (Police Nationale d'Haïti, Brigade de Protection des Mineurs)</li> <li>• Office de la Protection du Citoyen (OPC)</li> <li>• Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)</li> </ul> <p><b>NGOs, CSOs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GHESKIO</li> <li>• Consortium Genre- URAMEL/KAY FANM/SOFA</li> <li>• Consortium Santé CDS, /DSNE/AFASDA,</li> <li>• Consortium adolescents/jeunes -FOSREF / HAGN.</li> <li>• Kay Fanm</li> <li>• Refuge des Femmes</li> <li>• AREV-HAITI- Haïti : Association pour la Réduction de la Vulnérabilité en Haïti</li> <li>• IMED : Institut Mobile d'Éducation Démocratique</li> <li>• FJKL : Fondasyon Je Klere</li> <li>• Save the Children</li> <li>• World Vision</li> <li>• AVSI</li> <li>• FOSREF</li> <li>• SOFA</li> <li>• AFNHA</li> <li>• CONAPH</li> <li>• CCFEH</li> <li>• HAGN</li> <li>• Fondation Toya</li> <li>• PESADEV</li> <li>• Scouts</li> <li>• IDETTE</li> <li>• Rapha International</li> <li>• OFAVA</li> <li>• CAPAC</li> <li>• MFDH</li> </ul>

Programme Cost (US\$)		Programme Start and End Dates																
Total Phase I approved budget as per the Spotlight CPD/ RPD : 10,627,880 USD  Phase I Spotlight funding : 9,900,000 USD Agency Contribution : 727,880 USD  Spotlight Funding and Agency Contribution by Agency		Start Date : 01.01.2020  End Date : 31.12.2022																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Name of RUNO</th> <th>Spotlight Phase I (USD)</th> <th>UN Agency Contributions (USD)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>UNICEF</td> <td>\$1,934,775</td> <td>\$95,477</td> </tr> <tr> <td>UN WOMEN</td> <td>\$3,072,138</td> <td>\$225,200</td> </tr> <tr> <td>UNFPA</td> <td>\$2,115,931</td> <td>\$244,164</td> </tr> <tr> <td>UNDP</td> <td>\$ 2,777,156</td> <td>163,039</td> </tr> </tbody> </table>		Name of RUNO	Spotlight Phase I (USD)	UN Agency Contributions (USD)	UNICEF	\$1,934,775	\$95,477	UN WOMEN	\$3,072,138	\$225,200	UNFPA	\$2,115,931	\$244,164	UNDP	\$ 2,777,156	163,039	<p>Rapport soumis par : Bruno Lemarquis DSRSG/RC/HC Nations Unies Haïti.</p>	
Name of RUNO	Spotlight Phase I (USD)	UN Agency Contributions (USD)																
UNICEF	\$1,934,775	\$95,477																
UN WOMEN	\$3,072,138	\$225,200																
UNFPA	\$2,115,931	\$244,164																
UNDP	\$ 2,777,156	163,039																

# Table des matières

Liste des acronymes	5
Sommaire Exécutif	8
Gouvernance du Programme et Coordination	15
Partenariats du Programme	20
Résultats	27
Saisie des transformations au niveau des résultats	27
Effet 1 : Cadres législatifs et politiques	27
Effet 2 : Institutions	29
Effet 3 : Prévention	30
Effet 4 : Services Essentiels de Qualité	32
Effet 5 : Production et gestion de données sur les VFFF	35
Effet 6 : Mouvement des Femmes	36
Titulaires de Droits (“Bénéficiaires”)	37
Nouvelles opportunités et leçons apprises	39
a) Nouvelles Opportunités	39
b) Leçons apprises	40
Innovation et/ou pratiques prometteuses ou bonnes pratiques	42
Communication et visibilité	43
Prochaines Étapes	50
Annexes	52

## Liste des acronymes

<b>AFASDA</b>	Asosyasyon Fanm Soley Dayiti
<b>AFNHA</b>	Alliance des Femmes pour une Nouvelle Haïti
<b>AJH</b>	Association des Journalistes Haïtiennes
<b>ANUR</b>	Agence Nations Unies Récipiendaire
<b>AREV-HAITI</b>	Association pour la Réduction de la Vulnérabilité en Haïti
<b>ASNH</b>	Association Nationale des Scouts d'Haïti
<b>BCR</b>	Bureau du Coordonnateur Résident
<b>BPM</b>	Brigade de Protection des Mineurs
<b>BRH</b>	Banque de la République d'Haïti
<b>BSG</b>	Budgétisation Sensible au Genre
<b>CAPAC</b>	Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire
<b>CAPACH</b>	Comité d'Action Pour L'Avancement Du Cap-Haïtien
<b>CCD</b>	Comité de Coordination Départementale
<b>CCFEH</b>	Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti
<b>CONAPH</b>	Coalition Nationale des Associations de Personnes Handicapées
<b>CIPD</b>	Comité interministériel des droits de la personne
<b>CNSA</b>	Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>FOSREF</b>	Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale
<b>FJKL</b>	Fondasyon Je Klere
<b>GDG</b>	Guynemer Développement Groupe
<b>GHESKIO</b>	Groupe Haïtien d'Étude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes
<b>GTPE</b>	Groupe du Travail Protection de l'Enfant
<b>IBESR</b>	Institut du Bien Être Social et de Recherche
<b>IDETTE</b>	Initiative Départementale contre la Traite et le Trafic des Enfants
<b>IMED</b>	Institut Mobile d'Éducation Démocratique
<b>KAY FANM</b>	Organisation Haïtienne de Promotion et de Défense des Droits des Femmes
<b>LGBTI</b>	Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transsexuel, Intersexué
<b>MAST</b>	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
<b>MCFDF</b>	Ministère à la Condition féminine et aux Droits des Femmes
<b>MFDH</b>	Mouvement des Femmes Haïtiennes pour le Développement

<b>MICT</b>	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales
<b>MJSP</b>	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
<b>MPCE</b>	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
<b>MSPP</b>	Ministère de la Santé Publique et de la Population
<b>OFAVA</b>	Oganizasyon Fanm Vanyan an Aksyon
<b>OPC</b>	Office de la Protection du Citoyen et de la Citoyenne
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PCD</b>	Plan Communal de Développement
<b>PEAS</b>	Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels
<b>PESADEV</b>	Perspectives pour la Santé et le Développement
<b>PGNE</b>	Plateforme Genre du Nord-Est
<b>PNH</b>	Police Nationale d'Haïti
<b>RHI</b>	Rapha House International
<b>RUNO</b>	Organisation Récipiendaire des Nations Unies
<b>SCI</b>	Save the Children International
<b>SOFA</b>	Solidarité Fanm Ayisyèn
<b>SSR</b>	Santé Sexuelle et Reproductive
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>URAMEL</b>	Unité de Recherche et d'Action Médico-Légale
<b>VBG</b>	Violence Basée sur le Genre
<b>VFFF</b>	Violence Faites aux Femmes et aux Filles
<b>WVIH</b>	World Vision International Haïti





# Sommaire Exécutif

L'Initiative Spotlight en Haïti est un programme triennal (2020 – 2022) qui vise à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles – les violences familiales en l'occurrence – et à assurer une prise en charge holistique des survivantes de violence. Le programme a démarré dans un contexte marqué par l'avènement de la pandémie de la COVID-19 et la persistance de crise politique qui ont affecté le déroulement normal des actions. Malgré cela, le programme a pu jeter les bases d'un changement transformationnel à travers la mise en œuvre de différentes interventions dont les résultats font l'objet de ce rapport. Les résultats les plus significatifs ont été enregistrés dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes et aux filles VFFF (Pilier 3), de la prise en charge des survivantes de violences (Pilier 4) et dans la promotion du leadership des mouvements de défense des droits des femmes (Pilier 6). Des processus d'initiation de plusieurs interventions liées aux Piliers 1, 2 et 5 sont tout de même en cours.

## Résultats clés

L'Initiative Spotlight a avant tout permis le renforcement du cadre partenarial en faveur de la lutte contre les VFFF en Haïti. La mobilisation de différents acteurs (services publics, organisations de la société civile, organisations non-gouvernementales) sous le leadership technique du MCFDF et l'accompagnement du Système des Nations a permis la réalisation de diverses interventions qui ont contribué à : (i) améliorer l'accès à l'information et à l'éducation pour la prévention des VFFF chez les adolescents; (ii) créer une dynamique communautaire en faveur de la promotion des normes sociales favorables à la lutte contre les VFF; et (iii) assurer un engagement accru des médias dans la promotion des normes sociales égalitaires, la masculinité positive et la lutte contre les violences faites aux femmes et filles. Plus de 82 000 personnes ont été touchées par les messages diffusés dans le cadre des activités de sensibilisation et de formation qui ont été réalisées. Les personnes appartenant aux groupes vulnérables tels que les adolescents, les personnes en situation de handicap, les professionnelles de sexe, les populations des bidonvilles et la communauté LGBT ont été particulièrement ciblées (Pilier 3). Dans le domaine de la prise en charge des survivantes (Pilier 4), l'Initiative Spotlight a contribué à améliorer : (i) l'accès aux services d'information et d'écoute pour les survivantes et leurs familles, grâce à la mise en place de plusieurs Lignes vertes; et (ii) la disponibilité des services de prise en charge globale (prise en charge médicale et psychosociale; assistance légale; hébergement, et réinsertion socioéconomique) pour les survivantes à travers une approche intégrée de renforcement des capacités des acteurs et de prise en charge en réseau des survivantes. Plus de 2 400 femmes et filles victimes de VFFF ont recherché de l'aide et bénéficié des différents services appuyés dans le cadre du programme. Enfin dans le cadre de la promotion du leadership des mouvements de défense des droits des femmes (Pilier 6), le programme a contribué à créer une dynamique de réseautage et de coalition de mouvements de femmes pour une plus grande capacité d'action dans la prévention des VFFF et dans la réponse. Une coalition d'une vingtaine d'associations sélectionnées sur la base d'une cartographie a été ainsi créée. La consolidation progressive de ces acquis intermédiaires par la poursuite et la mise à échelle des interventions devrait induire à terme les changements transformationnels attendus de ce programme.



Le leadership et l'engagement du gouvernement haïtien ainsi que la mobilisation des partenaires de la société civile ont été des facteurs déterminants dans l'obtention de ces résultats, malgré le climat politique et sécuritaire difficile. Ces acteurs ont contribué au programme à travers les mécanismes de coordination multipartite mis en place au niveau central et départemental, en l'occurrence le Comité de Pilotage co-présidé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Comité de Coordination Technique co-présidé par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), les Comités de Coordination Départementaux présidés par les délégués départementaux et le Groupe de Référence National de la Société Civile (GRNSC).

Pour les agences du Système des Nations Unies, l'Initiative Spotlight se veut un modèle d'opérationnalisation de la réforme de l'ONU. Dans cette optique, le programme mobilise sous le leadership du Coordonnateur Résident l'expertise technique de quatre agences (ONU Femmes, PNUD, UNFPA et UNICEF) dans un esprit de synergie et de complémentarité des actions, au regard des avantages comparatifs des unes et des autres. Ce mécanisme s'appuie sur les principes fondamentaux de programmation des Nations Unies, notamment le rôle central de leadership du gouvernement, l'appropriation nationale et l'alignement sur les priorités nationales en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il convient de souligner le rôle actif de l'Union Européenne dans la mise en œuvre du programme à travers sa participation au comité de pilotage et aux rencontres de concertation avec l'équipe du Bureau du Coordonnateur Résident. Cette implication de l'UE dans la coordination du programme a permis d'entretenir une dynamique partenariale en faveur d'une approche flexible de la mise en œuvre du programme, qui s'adapte à l'évolution du contexte, tout en respectant le cadre global d'utilisation des ressources.

De façon générale, au cours de cette première année, les actions se sont concentrées sur la mise en place des conditions nécessaires pour une mise en œuvre efficace du programme. Il s'agit notamment de la mise en place de l'équipe de gestion du programme au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident et des agences dans le cadre d'une vision commune, la préparation du plan de travail de la première phase, la mise en place des entités multipartites de coordination, en l'occurrence le Comité de Pilotage et le Comité de Coordination Technique, et la signature des contrats avec les partenaires d'exécution. Les agences récipiendaires ont établi des partenariats avec au total 31 organisations de la société civile (OSC) et 5 entités gouvernementales. Le renforcement de la cohérence technique des projets a également été une avancée significative grâce à l'appui technique de l'équipe de coordination du programme et à la concertation régulière entre les agences, établissant ainsi des synergies et des complémentarités entre les projets.

L'Initiative Spotlight en accord avec le Secrétariat et la Délégation de l'Union Européenne a apporté un soutien notable au gouvernement dans l'application des mesures visant à inclure la prévention de la pandémie de la COVID-19 dans les programmes de lutte contre la VFFF. Ce soutien a permis la sensibilisation de la population, la formation du personnel des ministères et des acteurs des OSC, l'acquisition des équipements de protection, l'accompagnement des prestataires de services de prise en charge en vue d'assurer la continuité des services, et la production des supports d'information. L'Initiative Spotlight a connu un lancement officiel d'envergure avec la présence du Premier Ministre, la Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes et l'Ambassadrice

## Changements contextuels et état de la mise en œuvre

L'année 2020 en Haïti a été marquée par des événements majeurs qui ont influencé la mise en œuvre de l'Initiative Spotlight. Le contexte politique fut caractérisé par une perpétuation de l'instabilité qui le définit depuis 2018, doublée d'une crise institutionnelle provoquée par la caducité effective du parlement en janvier et la fin des mandats des élus locaux en juillet. Le dysfonctionnement prolongé du corps législatif et la nomination d'agents exécutifs intérimaires par décret présidentiel en remplacement des maires a eu un effet particulièrement négatif sur la mise en œuvre du programme. Dans ce contexte, certaines interventions de l'Initiative Spotlight visant notamment à améliorer l'environnement législatif et politique (pilier 1) et à renforcer les capacités institutionnelles, notamment des commissions parlementaires, des mairies et du système judiciaire (pilier 2), ont dû être reportées initialement à l'année suivante et sont l'objet de révision actuelle vu la continuité de la situation de crise politique et institutionnelle probablement pour la majorité en 2021. De plus, la dégradation des conditions de sécurité et la montée en flèche de la criminalité, dues en partie à une recrudescence de l'activité des gangs, alimentent un fort sentiment d'insécurité au sein de la population. Cette situation a également causé des restrictions de mouvement régulières, impactant significativement la mise en œuvre.

Sur le plan économique, la faible performance des indicateurs tels que la croissance économique, un taux de pression fiscale parmi les plus bas au monde ne permettent pas à l'État de répondre efficacement aux demandes de la population de recevoir des services sociaux de qualité (éducation, santé, assainissement, prise en charge de violence, etc.). Par ailleurs, les effets conjugués des troubles politiques de 2018-2019 et de la pandémie ont entraîné une dégradation majeure du bien-être de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables, exacerbant ainsi les vulnérabilités socio-politiques. Les enquêtes effectuées sur l'ensemble du pays entre juillet et novembre 2020 montrent que 69 pour cent des ménages ont déclaré une baisse de revenus dont la moitié estime cette diminution entre 60 et 79 pour cent. De même, les difficultés d'accès aux services de base ont augmenté. Seul un ménage sur cinq, par exemple, a accès à de l'eau courante et seulement la moitié d'entre eux avait du savon pour se laver les mains durant les moments les plus forts de la pandémie. Par ailleurs, la réponse nationale aux effets du changement climatique et des catastrophes naturelles est encore faible et dépend du soutien technique et financier des bailleurs internationaux.

La violence contre les femmes et les filles et les besoins de protection ont considérablement augmenté en Haïti, sous l'effet des restrictions de mouvement causées non seulement par l'insécurité, mais également par la COVID-19. Elles érigent également des obstacles à la dénonciation, à l'accès aux services de santé, de justice et à d'autres services essentiels de soutien pour les victimes. Enfin, elles détériorent la qualité déjà précaire des services essentiels disponibles pour les survivantes de violence.

## a) Contexte et effets du COVID-19

Depuis la notification des premiers cas de COVID-19 en mars 2020, la pandémie connaît une tendance à la hausse en Haïti. Cependant, l'ampleur de la pandémie reste relativement moindre. Au 28 février 2021, le pays enregistrait 12,536 cas positifs et 250 décès.<sup>1</sup> La COVID-19 a atteint plus d'hommes (59 %) que de femmes (41%), aussi bien en termes de morbidité (59% d'hommes contre 41% de femmes) que de létalité (33% de femmes contre 67% d'hommes).<sup>2</sup>

En guise de réponse à cette pandémie, le gouvernement a décrété l'état d'urgence avec plusieurs mesures dont la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la restriction des regroupements de personnes, la fermeture des écoles et des lieux de cultes, la réduction des effectifs dans les entreprises et dans les services publics, et l'instauration d'un couvre-feu entre 20h00 et 5h00. Ces mesures, en plus de celles prises par les Nations Unies ont affecté la mise en œuvre du programme Spotlight. En effet, la restriction des regroupements, l'institution du télétravail, le report de plusieurs mois de l'arrivée en Haïti du personnel et des consultants internationaux recrutés dans le cadre du programme Spotlight, et la réorientation des priorités programmatiques des agences et du gouvernement vers la réponse à la COVID-19 au cours des premiers mois de la pandémie ont retardé la réalisation des interventions du programme.

Selon les résultats préliminaires de l'Analyse Rapide de Genre (ARG)<sup>3</sup> conduite conjointement par CARE International et ONU Femmes avec l'appui technique du personnel Spotlight, l'impact de la situation liée à la COVID-19 et des mesures qui ont été prises sur les femmes est très important : a) le pourcentage de femmes sans travail rémunéré serait passé de 15.9% à 39.1% avec la pandémie, b) les enfants de 86.7% des ménages enquêtés ne bénéficiaient d'aucune éducation à distance pendant la fermeture de leurs écoles, c) le ratio de temps pour les soins des enfants est passé à 2.2 heures femmes/hommes, d) 47.8% rapportent ne pas avoir accès aux soins maternels ou services de planification familiale, e) le personnel sanitaire et les leaders communautaires dans tous les départements couverts par l'enquête rapportent une diminution significative de la demande de services de santé dans les structures sanitaires publiques en raison de rumeurs et croyances sur la transmission délibérée de la COVID-19 à travers un faux vaccin par les autorités de santé et le gouvernement pour des motifs politiques.

L'impact sur l'accès à des services de santé pour les victimes de violence dans ce contexte pourrait s'aggraver et devrait faire l'objet d'une étude spécifique. En termes de VFFF, 10-11% des femmes interviewées dans le cadre du RGA rapportent les violences sexuelles et violences domestiques comme souci sécuritaire pendant la crise et confinement du COVID-19, et une augmentation des cas de 5% à 40% ont été observée, selon les structures de prise en charge répertoriés. La plupart des services ne sont pas assez répandus ni divulgués. Ainsi, 35.8% des femmes ne savent pas vers qui se tourner si elles sont victimes de violence, 40% se tourneraient vers la police, 16.6% vers des leaders communautaires et 10.1% vers des membres de la famille, et seulement 5.7% des femmes sont au courant des structures d'accompagnement des femmes victimes de violences dans leurs zones.

<sup>1</sup> MSPP. 2020. *COVID-19 : Situation En Haïti*, Données en Ligne du MSPP/Direction d'Épidémiologie, de Laboratoires et de Recherche (DELR), (Dernière mise à jour : 28-02-2021 6:00PM)

<sup>2</sup> MSPP. 202. *Bulletin de surveillance COVID-19 en Haïti*, MSPP, 11 Juillet 2020 (Courbe de surveillance du 11 Juillet 2020, 6,727 cas confirmés (41% de femmes) avec un taux de létalité de 2.1%. Parmi les 139 morts, il y a 33 % de femmes et 67% d'hommes.

<sup>3</sup> CARE International/ONU Femmes. 2020. *Analyse Rapide Genre Impact du COVID-19 sur les relations de genre en Haïti*.

Selon un **sondage U-report** lancé en mai 2020 avec l'appui du programme Spotlight pour mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur les violences, 24% des répondants ont signalé que dans leurs communautés, le recours à la violence a été plus fréquent – au cours du dernier mois précédant l'enquête : 71% des répondants ont affirmé ne pas savoir comment obtenir de l'aide s'ils sont victimes ou témoins de violence, et 84% sur 2519 répondants (46% du sexe féminin et 24% de moins de 20 ans) ont affirmé que le stress, l'anxiété et la proximité pouvaient aggraver la tension et les violences. Tous ces jeunes ont été en même temps informés sur la ligne verte de la Brigade de Protection des Mineurs de la Police Nationale Haïtien (188). Les données disponibles ne permettent pas d'apprécier l'impact de la COVID-19 sur les personnes ayant des conditions de vie inacceptables (incapacité à se payer un logement de qualité, accès limité à l'eau et à l'assainissement), les personnes en situation constante de vulnérabilités par âge (personnes âgées), les personnes à mobilité réduite (les personnes handicapées) et les personnes aux conditions sanitaires critiques (les personnes vivant avec le VIH et les femmes enceintes).

## **b) Réponse COVID-19 et adaptation des modalités de travail**

Pour adapter le programme Spotlight à la COVID-19, des ajustements significatifs en actions et ressources ont été réalisés dans le Plan de Travail Phase I (2020-2021), sur la base des priorités des plans multisectoriels/ministériels développés par le gouvernement pour répondre au COVID-19 (ex. MCFDF, MSPP, le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), des consultations avec les partenaires, et des demandes d'appui des OSC selon les besoins de leurs organisations face à la crise, et surtout pour assurer la continuité de ces services en dépit de la crise. Ces ajustements mis en œuvre de concert avec les OSC partenaires et les acteurs gouvernementaux, ont été définis et discutés avec ces derniers afin de déterminer leur pertinence et surtout s'assurer qu'ils répondent à de réels besoins. La participation de l'UE, qui est un partenaire clé, à différentes rencontres dans le cadre de l'adaptation du plan de travail au contexte COVID-19 a facilité la prise de décisions stratégiques pour assurer la poursuite des activités pendant la pandémie.

Planifiées pour être mise en œuvre en vue de répondre au besoin mentionné ci-dessus, les principales actions nouvelles intégrées, ajustées ou démarrées sont indiquées ci-après :

Un plan de réponse à la COVID-19 prenant en compte le genre et les VFFF a été développé par le MCFDF pour renforcer les capacités de planification, de coordination, de plaidoyer et de mobilisation de ressources et renforcer le leadership féminin dans la réponse.

- Une campagne de communication sur la COVID-19 intégrant les VFFF menée par le MCFDF, le MSPP et le BSEIPH(MAST) développée.
- Une Ligne Verte Nationale 8919 a été mise en place par le MCFDF pour la prise en charge des VBG.
- Une Ligne Verte fonctionnelle pour prévenir la violence domestique parmi les personnes transgenres en Haïti pendant le confinement du contexte COVID-19 a été également établi avec des opérateurs formés.

- Un Directoire numérisé, en ligne et géo référencé des services disponibles pour survivantes de VFFF pendant la période de la COVID-19 a été développé et disséminé, pour une meilleure référence des cas et une meilleure information et accès des survivantes aux services essentiels.
- Unités de la police métropolitaine sensibilisées et formées sur la VFFF dans le contexte de la COVID-19 sur la prévention de la stigmatisation des cas suspects ou confirmés de COVID, et le personnel protégé et doté d'équipement de protection individuelle (EPI) et de supports d'information.
- L'Office de la Protection du Citoyen a été renforcé techniquement et financièrement pour fournir l'assistance légale aux femmes victimes de violences en milieu familial pendant la période de confinement COVID-19, réaliser des visites dans les commissariats de police/lieux de détention, faire le suivi et le référencement des cas, et disséminer les informations sur la disponibilité de leurs services au public/survivantes.
- Les services d'assistance juridique de 8 OSC de défense des droits des femmes ont mis en place des services à distance et virtuels pour les survivantes de VFFF (téléphone mobile, web/vidéoconférence) avec des outils, protocoles, et manuels adaptés. Des plateformes et des applications ont été installées et des équipements fournis. Les conseillers juridiques ont été formés pour leur utilisation, et le personnel des OSC doté d'EPI pendant la transition.
- Des abris pour survivantes de VFFF avec des systèmes de gestion des cas et des installations améliorées pour l'accessibilité des femmes handicapées ont été mis en place pour le référencement et le suivi informatisés et améliorés pour faire face à une augmentation de la demande ; le personnel et usagers des abris sélectionnés ont été dotés d'EPI ; ces sites ont reçu un soutien financier pour assurer la continuité de la fourniture des services.
- Des services d'assistance psychologique, de formation et d'appui à des activités génératrices de revenus à travers la production de masques pour 25 professionnelles du sexe ont été fournis par des OSC grâce au soutien du programme.
- Des Clubs Santé-VBG mis en place dans les bidonvilles de Port au Prince ont mené des actions de sensibilisation, d'information et de récréation sur l'égalité de genre, la VFFF et la prévention du COVID-19.
- Les subventions aux OSC de femmes sélectionnées par le programme ont été augmentées sous le Pilier 6 pour soutenir leur développement organisationnel et la continuité de leurs actions pendant la phase COVID-19.
- Pour les résultats et activités qui ne furent pas modifiés en substance, les partenaires de mise en œuvre suivront les directives de l'État haïtien en ce qui concerne les regroupements, les mesures d'hygiène et autres protocoles, et seront invités à ajouter des messages simples sur le COVID/hygiène lors des sensibilisations/formations sur la prévention/réponse aux violences.

Le coût total de l'adaptation du Programme Spotlight pour la COVID-19 est de USD 550,825 (une reprogrammation budgétaire entre piliers et activités, sans changer le total du budget ont été opérés), avec une priorité donnée au Pilier 4 pour renforcer les services essentiels destinés aux survivantes de VFFF.

Les OSC partenaires du programme ont apporté une contribution notable à la réponse nationale à la pandémie de la COVID-19. Elles ont démontré un très bon ancrage sur le terrain dans les secteurs de la santé, de la VFFF et des droits humains. Cette présence solide dans les communautés a permis d'obtenir des résultats notables au niveau des piliers 3, 4 et 6, en ciblant les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et filles dans les bidonvilles, les professionnels de sexe, les LGBT et les personnes en situation de handicap.

De façon générale, la pandémie de la COVID-19 a imposé une adaptation des modalités de travail pour tous les acteurs impliqués dans l'Initiative Spotlight en Haïti. Le recours aux technologies de la communication a été généralisé pour permettre l'organisation des rencontres de travail, des ateliers et activités de formation. Ainsi, l'organisation de réunions consultatives à distance et le développement d'une feuille de route détaillée ont permis d'avancer dans les activités, y compris avec une planification précise des activités présentiellelles en groupes réduits avec des autorisations spéciales pour se déplacer.

Le maintien par l'ONU d'un personnel minimum dans le pays a permis à l'équipe de coordination du programme d'apporter un appui technique à ces actions de planification qui ont permis de créer une dynamique d'appropriation locale de l'Initiative et de placer la VFFF comme une priorité dans un contexte où les institutions étaient focalisées entièrement sur la crise sanitaire. L'adoption des mesures de protection par les OSC, notamment le respect des gestes barrières et des normes d'hygiène par les intervenants(e)s et les bénéficiaires ciblé(es) dans la mise en œuvre des activités a facilité la mise en œuvre de diverses interventions sur le terrain. Pour une réponse plus rapide en attendant la finalisation du processus de sélection des OSC et de formalisation des partenariats, certaines agences ont pu utiliser des modalités plus rapides comme les petites subventions pour financer des micro-projets en soutien au fonctionnement continu de services de prise en charge et des activités clés pour la réponse. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'assistance technique, l'utilisation de modalités combinées (un consultant international à distance pour guider et développer les méthodologies et un consultant national pour se déplacer et collecter les informations) a permis de contourner les difficultés à mobiliser des experts externes du fait de la fermeture des frontières.

En dépit de ce contexte de crise politique et sanitaire et grâce à ces ajustements et stratégies développés, le programme a pu maintenir un niveau de mise en œuvre acceptable. En effet, des progrès significatifs sont enregistrés vers la réalisation des objectifs du programme, notamment en ce qui concerne les piliers 3, 4 et 6. Le pays a atteint un taux d'utilisation de 82% des ressources de la première tranche de décaissement (au titre des dépenses et des engagements). Un effort de rattrapage est encore nécessaire pour ce qui concerne les piliers 1 et 2 et il y a lieu de réfléchir à des alternatives pour certains résultats qui n'ont pas pu être atteints. Le gouvernement et l'équipe du programme travaille au développement d'un plan d'accélération pour la réalisation des activités 2021, notamment en harmonisant les processus conjoints avec les Ministères concernés, favorisant ainsi l'appropriation et la réalisation des activités clés.



# Gouvernance du Programme et Coordination

La gouvernance du programme repose sur un mécanisme multipartite qui implique la participation du gouvernement, de la Société Civile, du Système des Nations Unies et de l'Union Européenne. La mise en œuvre du programme est tout assurée à travers leur implication dans le Comité de Pilotage (COPIL) le Comité de Coordination Technique (CCT), les Comités Départementaux de Coordination et le Groupe de Référence National de la Société Civile (GRNSC). Des groupes de travail sectoriels ont également été mis en place pour l'opérationnalisation des activités conjointes.

## a) Comité National de Pilotage (COPIL)

La composition et structure du COPIL ont été définies dans le document du programme approuvé. Ses termes de référence (TDR) ont été rédigés sur cette base et approuvés par les membres. Le COPIL est co-présidé par le ministre de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), qui est aussi le Premier Ministre d'Haïti, et le Coordonnateur Résident. Il est composé des Représentants Résidents des quatre agences récipiendaires et des ministères sectoriels suivants : Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF); Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) ; Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) ; Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) ; Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT). L'Union Européenne et les représentants de la société civile sont également membres du COPIL. Selon les TDR, il tiendra deux réunions ordinaires par an et pourra se réunir extraordinairement selon le besoin. Le COPIL assure l'orientation stratégique, la supervision fiduciaire, la gestion et la coordination du programme. Il convient de noter que le démarrage des activités du COPIL a été retardé par l'avènement de la pandémie de la COVID-19 et des mesures de restriction des regroupements édictées dans le cadre de la réponse. Il n'a donc pu tenir sa session inaugurale en 2020. Le MPCE et l'équipe de coordination du programme travaillent pour organiser la réunion du COPIL dans le courant du mois de mars 2021 dans la perspective de la validation du Rapport Annuel 2020 et de l'approbation du PTA 2021.

## b) Comité de Coordination Technique (CCT)

Pour assurer une gouvernance et une coordination efficaces, un Comité de Coordination Technique (CCT) fait aussi partie de la structure de gouvernance et ses TDR ont été formulés et approuvés par l'équipe de management en juillet 2020. Il est co-présidé par la Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes et la Représentante d'ONU Femmes en sa qualité d'agence chargée de la cohérence technique. Le CCT tient au moins deux réunions ordinaires par an et des rencontres extraordinaires si besoin. Les 4 agences récipiendaires sont représentées au CCT par les Représentant(e)s Adjoint(e)s. Il comprend aussi l'UE, le Bureau du Coordonnateur Résident et 20% des membres du Groupe de Référence de la Société Civile. Le CCT est créé dans le but de servir de mécanisme

de coordination technique plus rapide pour la gestion du programme. Il est chargé d'assurer la coordination et la cohérence pendant la mise en œuvre du programme, l'accent étant mis sur la coordination générale dans les six piliers. Il supervisera la gestion opérationnelle du programme et interviendra dans la recherche active et la proposition de solutions face à des goulots d'étranglements identifiés au cours de la mise en œuvre. Sur la base de sa connaissance approfondie de l'état d'avancement du programme et des enjeux, le CCT préparera des recommandations à soumettre au Comité de Pilotage. Les mêmes contraintes signalées pour le COPIL ont retardé le démarrage effectif des activités du CCT, dont la séance inaugurale est également prévue dans le courant du mois de mars 2021.

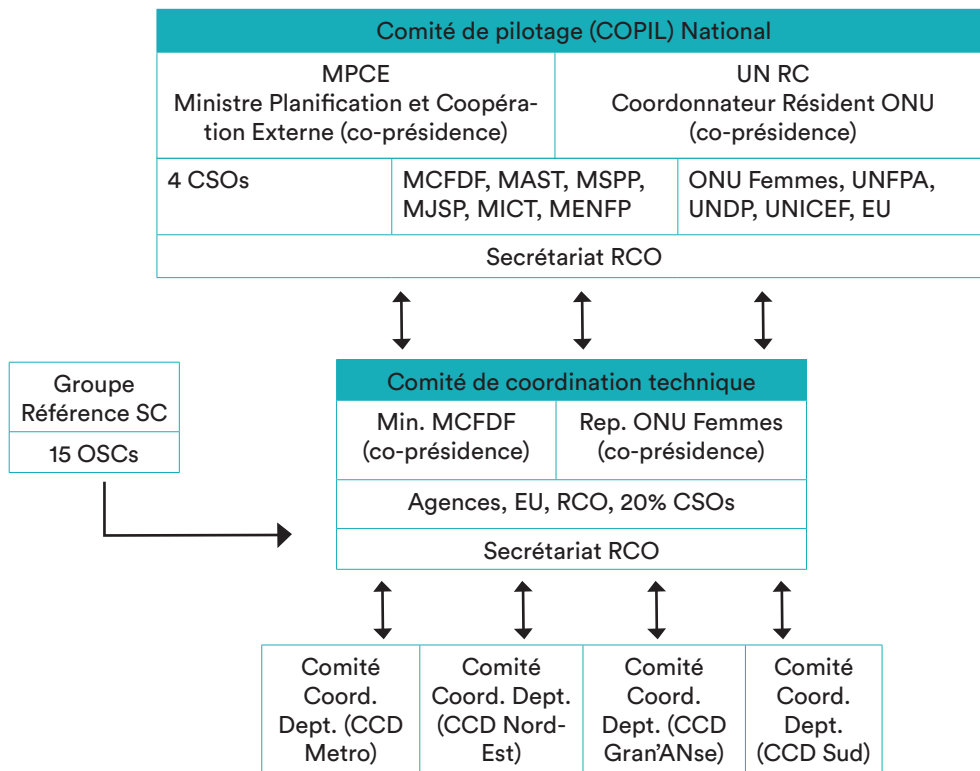
Pour faciliter la coordination sur le terrain, le document de programme avait défini dans ses structures de gouvernance un niveau additionnel avec des Comités de Coordination Départementaux (CCD) dans les 4 départements du programme. Les CCD sont coordonnés par les délégués départementaux du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), avec un secrétariat assuré par les délégués départementaux du MPCE. Pour faciliter ce rôle, une agence partenaire a été identifiée pour chaque département. Deux CCD ont déjà été mis en place en 2020, le Comité Départemental du Sud (soutenu par l'UNICEF) et le Comité de la Grand 'Anse (soutenu par le PNUD). La mise en place du CCD Nord-est (soutenu par l'UNFPA) et Ouest (soutenu par ONU Femmes) sera finalisé en 2021, étant donné que leurs réunions inaugurales prévues en 2020 ont été reportées plusieurs fois par le MICT qui les préside.

### **c) Groupe de Référence National de la Société Civile (GRNSC)**

Lors du démarrage du processus d'élaboration du programme Spotlight, un groupe de référence intérimaire de la société civile a été mis en place en attendant la mise en place du Groupe de Référence permanent. Le groupe est composé de représentants des organisations de défense des droits des personnes vivant avec un handicap, des LGBTI, des jeunes, des mouvements féminins, des zones rurales, des syndicats, des hommes travaillant dans la lutte contre la violence. Il a fourni des contributions pertinentes à toutes les phases d'élaboration du programme pays jusqu'à sa soumission au Secrétariat de l'Initiative Spotlight. Le GR-SC a nommé deux représentants ad hoc pour le programme régional Spotlight des Caraïbes. La composition des structures de gouvernance et de travail sera revue une fois que le groupe sera complet. Le GR-SC est aussi dans un processus de révision de ses TDR et d'élaboration d'un plan de travail. Il se réunit tous les mois.

Un des défis clés pour ce groupe comme pour les autres structures de gouvernance est que leur fonctionnement n'avait pas été budgétisé. Dans la révision du budget pour 2021, ceci sera pris en compte. Un deuxième défi à venir est le risque de conflit d'intérêt, spécifiquement dans le rôle de surveillance et M&E du GR-SC, quand certains membres sont aussi des partenaires de mise en œuvre (deux actuellement et potentiellement plus quand le groupe sera élargi). Pour mitiger cela, une clause a été intégrée au Code de conduite pour que les membres qui sont partenaires d'exécution se récuse lorsque le GR-SC évaluera ou émettra des recommandations sur une intervention où un de ses membres impliqué. Un troisième défi sera d'engager l'expertise du groupe à un niveau plus stratégique, dans le plaidoyer pour les interventions clés (pour mettre les VFFF dans l'agenda national, réforme/adoption de lois, etc.), dans la visibilité du Spotlight, l'apprentissage et utilisation de bonnes pratiques, entre autres.

# Mecanisme de gouvernance de l'initiative Spotlight – Haïti



## d) Coordination inter agence, comités techniques et autres mécanismes de gouvernance : mise en œuvre dans le cadre de la réforme des Nations unies

L'Initiative Spotlight se veut un modèle d'opérationnalisation de la réforme des Nations Unies. Pour s'inscrire dans cette perspective, le Coordonnateur Résident et les agences récipiendaires accordent une attention particulière au leadership du gouvernement et à l'appropriation nationale ainsi qu'à l'alignement de l'Initiative Spotlight aux priorités nationales, notamment face aux ODD priorisés par le gouvernement. La mise en œuvre du programme est aussi guidée par les principes de programmation des Nations Unies.

Sur le plan interne, le Coordonnateur Résident et les Chefs des agences récipiendaires ont mis en place des mécanismes internes de coordination et de management qui permettent d'assurer le renforcement du travail conjoint en vue de garantir la cohérence des interventions et la réalisation des résultats escomptés. Il s'agit principalement de : l'équipe de management du programme constituée du Coordonnateur Résident et des Chefs des agences récipiendaires; l'équipe du programme Spotlight composée du Coordonnateur du programme, de la Spécialiste de la cohérence technique, du Spécialiste en communication et chargé de la gestion des connaissances, et d'un chargé du Suivi-Évaluation; de l'équipe des coordonnateurs et des points focaux des agences récipiendaires, l'équipe de la communication et de l'équipe suivi et évaluation. Ces mécanismes ont permis une meilleure coordination des interventions mises en place par les quatre agences des Nations Unies impliquées dans la mise en œuvre du programme. La collaboration inter-agence a facilité l'élaboration et la révision du plan de travail de la première phase afin de tenir compte du contexte Covid-19, le recrutement du personnel, la sélection des partenaires d'exécution, l'examen des plans de communication et de gestion de connaissances. L'organisation de réunions bilatérales ou trilatérales a permis aux agences d'échanger et de coordonner leurs interventions dans le cadre des activités communes ou transversales, ou de créer des task forces pour les actions conjointes (e.g. task force pour la cartographie des services VFFF, etc.). Le processus d'échange de documents entre les différents groupes et les équipes a été systématisé dans le but de faciliter la cohérence des interventions et éviter des duplications.

Outre des mécanismes de coordination inter-agences mis en place pour garantir la cohérence des interventions et cités plus haut, le programme Spotlight a intégré par le biais d'autres mécanismes préexistants lui permettant d'échanger sur les enjeux cruciaux se rapportant à la question des violences faites aux femmes et aux filles et de contribuer aux actions visant à les combattre. Le programme Spotlight a pu ainsi se joindre aux structures suivantes :

- *La Task Force Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PEAS)* qui regroupe les agences des Nations Unies travaillant en Haïti et qui fonctionne sous les auspices du Coordonnateur Résident (RC)/Coordonnateur Humanitaire (HC) des Nations Unies. Cette task force assurera la mise en œuvre des dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels édictées par la Circulaire du Secrétaire général (ST / SGB / 2003/13). La Task force sera le principal organe de coordination des activités conjointes afin de limiter les actes d'EAS commis par les travailleurs humanitaires et du développement impliqués dans le programme Spotlight. Elle devra garantir une réponse immédiate et efficace lorsque des cas d'EAS surviendront en Haïti et, de manière générale, elle devra sensibiliser et mobiliser ces acteurs sur les questions de PEAS.
- *Les Groupes de Travail de Protection de l'Enfant (GTPE)* : sous le leadership de l'IBESR, les rencontres GTPE sont organisées avec les partenaires impliqués dans la protection de l'enfant. A travers ce groupe de partenaires, IBESR assure les interventions sur les divers cas de protection d'enfants, notamment les cas d'enfants affectés par les violences familiales. La coordination GTPE Nord-Est comprend la mairie de Ouanaminthe, la Croix-Rouge, l'Immigration, la BPM, le MCFDF, le MAST, les organisations de défense des droits des femmes, les organisations locales et internationales de protection et qui accompagnent les migrants et d'autres OCB(s) et deux partenaires du programme Spotlight World Vision et CAPAC. Dans les départements du Sud



et de la Grand' Anse (GA), le GTPE regroupe les différents partenaires travaillant dans le domaine de la protection de l'enfant (IBESR, le Tribunal Pour Enfants, BPM, MCFDF, OPC, MAST, quelques autres institutions étatiques, des ONG locales et internationales et des OCB œuvrant dans ce domaine). Le GTPE a une sous-structure qui s'occupe directement des cas de violences faites aux filles. Ces cas de violences sont généralement référencés par la Brigade de la Protection des Mineurs (BPM), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF), le Tribunal Pour Enfants (TPE), les Organisations Communautaires de Base (OCB) et les cellules de protection existant dans les communautés. Ainsi, les GTPE du Sud et de la Grande Anse entendent contribuer et collaborer avec l'Initiative Spotlight à travers les différents partenaires d'exécution dans le cadre de la réalisation des activités du projet, notamment celles liées à la problématique de la violence faite aux filles.



# Partenariats du Programme

## a) Gouvernement

Le Gouvernement assure le leadership de la coordination de l'Initiative Spotlight en Haïti en partenariat avec le Bureau de Coordination du Système des Nations Unies, à travers deux ministères clés : le MPCE et le MCFDF. Il convient d'indiquer que le programme est aligné sur le Plan national de lutte contre les violences envers les femmes (2017-2027). Le Premier Ministre, qui est également le ministre de la Planification et de la Coopération Externe, co-préside le COPIL.

La Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes co-préside le Comité de Coordination Technique du programme. Les Comités de Coordination Départementaux sont présidés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT). D'autres ministères comme le ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), le ministère de la Justice et de la Sécurité publique (MJSP), le ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) sont des membres du Comité de Pilotage. En dehors de leur implication dans les structures de gouvernance, les ministères et d'autres entités gouvernementales participent également à la mise en œuvre du programme,

- Le **ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)** : acteur majeur de l'Initiative Spotlight de par son rôle de leadership technique, ce ministère met en œuvre des interventions clés du pilier 1 et 2 (e.g. analyse du cadre juridique et de politiques, révision de la proposition de loi VFFF, budgétisation sensible au genre et intégration des VFFF dans les lois de finances, redynamisation de la Concertation Nationale) et des interventions relatives aux piliers 4 et 5 (e.g. cartographie des services de prise en charge, hotline nationale VFFF, base de données administrative de VFFF au MCFDF, etc.);
- L'**Institut du Bien Être Social et de Recherche (IBESR)**, est une structure étatique qui relève du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST). L'appui du programme Spotlight a permis à l'IBESR de mettre en œuvre diverses interventions dont : la sensibilisation communautaire contre les violences faites aux enfants ; l'accompagnement holistique des survivants de violence dans les 4 départements ; le support technique aux 4 bureaux régionaux cibles de l'IBESR ; la gestion de la ligne verte 133, y compris l'actualisation du document-guide de gestion de données du centre d'appel et du circuit d'information, la formation des administrateurs et utilisateurs du Système de Gestion de données de l'IBESR; l'achat de matériels généraux pour le centre d'appel [ligne 133] ; la dissémination du numéro d'urgence « 133 » à la population;
- La **Brigade de Protection des Mineurs (BPM) de la Police Nationale d'Haïti (PNH)** qui mène des actions devant contribuer à l'atteinte des objectifs des piliers 3 et 4, notamment l'opérationnalisation de la ligne verte 188 ;
- Le **ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP)** apporte sa contribution pour l'atteinte des objectifs du pilier 4, particulièrement par le biais de ces directions départementales qui interviennent dans le cadre de la prise en charge médicale et psychosociale et le renforcement des institutions de santé ;



- L'**Office de Protection du Citoyen (OPC)** met en œuvre des interventions liées au pilier 1, en apportant spécifiquement son appui aux enquêtes sur la VFFF, y compris la violence familiale, l'inégalité entre les sexes et la discrimination ;
- Des discussions sont en cours avec le **Système national de Gestion des Risques (SNGR)** et la **Commission des Droits de la Personne (CIDP)** pour leur implication dans la mise en œuvre du programme.

Malgré les contraintes liées aux restrictions de mouvements dues à l'insécurité et la COVID-19, l'engagement et la mobilisation des points focaux des ministères et des autres acteurs des services publics concernés aux niveaux central et décentralisé ont permis de réaliser des avancées dans la mise en œuvre du plan de travail, grâce aux mesures d'adaptation mises en place.

## b) Société Civile

L'Initiative Spotlight accorde une importance particulière au développement des partenariats avec la société civile. Les agences récipiendaires ont donc établi de nouveaux partenariats et renforcé les partenariats déjà existants pour mettre en œuvre les activités et réaliser les résultats escomptés du programme pays Spotlight. Au total, 24 OSC nationales et internationales ont été mobilisées comme partenaires du programme.

1. Le Groupe Haïtien d'Étude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes (GHESKIO) est une structure locale qui contribue depuis plus de trente-sept (37) ans à la prévention et prise en charge de victimes de violences et des maladies infectieuses y compris le VIH/SIDA. Les soins, la formation et la recherche constituent l'ensemble des domaines prioritaires de GHESKIO. Ces interventions s'inscriront dans les piliers 3 et 4.
2. Le Consortium Santé CDS, /DSNE/AFASDA est une organisation locale qui assure à la fois le rôle de fiduciaire et gestionnaire de programmes. Il contribue au développement de la santé et à la prévention de la violence. Les CDS sont très actifs dans le Nord, Nord Est, Grand Anse, Nord-Ouest et au niveau national dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Ces interventions s'inscriront dans les piliers 3 et 4. AFASDA est un réseau d'organisations bien implanté dans le Nord-Est pour travailler avec d'autres OSC et organisations locales de base du département du Nord-Est. Ce partenaire retenu comme sous-réциpiendaire a fait l'objet d'une évaluation de ses capacités programmatiques et financières en vue de lui offrir la possibilité de développer ses capacités mais aussi de contribuer avec des perspectives diverses au programme (espaces sûrs, espaces filles, soutien aux survivantes VFF y compris les migrantes). AFASDA est une OSC engagée pour la première fois.
3. Le Consortium Genre (URAMEL/KAY FANM/SOFA) a l'avantage d'avoir déjà bénéficié des fonds canadiens, CERF pour des actions similaires dans deux départements couverts par le programme pays Spotlight (Sud, Grande Anse) en plus du Nord-Ouest, Nippes et Sud Est. Il compte intervenir dans l'aire métropolitaine, le Nord-Est (Kayfanm) et le Sud (SOFA) dans le cadre du Spotlight. Ces interventions vont se concentrer dans les piliers 3 et 4. Kayfanm est une organisation féministe haïtienne fondée en juillet 1984 et qui est spécialisée dans la

lutte contre la violence de genre, le plaidoyer, la sensibilisation/information sur les droits des femmes. Depuis 1993 elle offre des services de prise en charge multidisciplinaire aux femmes/filles violentées, incluant un centre d'hébergement pour mineures victimes d'agressions sexuelles. C'est une OSC engagée pour la première fois.

4. La Fondation pour la Santé Reproductive et l'Éducation Familiale (FOSREF) est présente dans les 10 départements du pays. C'est une organisation locale dotée d'une expertise prouvée en mobilisation sociale et santé reproductrice, y compris les soins médicaux et psychosociaux aux victimes de violences. Un partenariat individuel avec FOSREF a été signé en novembre 2020 avec le démarrage des activités telles que des actions de mobilisation sociale et la prise en charge des survivantes au niveau des départements de l'Ouest et du Sud en début de 2021.
5. Le Consortium adolescents/jeunes (FOSREF/HAGN) : FOSREF est aussi engagé comme partenaire au sein d'un consortium avec HAGN pour le département du Nord-est, où il a une expérience spécialisée dans des programmes de prévention au bénéfice des jeunes et des travailleuses du sexe et à de longues années de travail dans ce département. Le partenariat avec cette structure va permettre la mise en œuvre rapide et efficace des interventions prévues dans le cadre du pilier 3, notamment la mise en œuvre d'un programme d'actions conjointes avec les associations religieuses (vaudou, catholique et protestant) en vue du changement des normes sociales ainsi que des partenariats opérationnels avec le secteur privé (patrons d'entreprises) pour des actions ciblées de prévention de la violence. Présente dans les dix (10) départements du pays, FOSREF compte intervenir dans le Nord-Est dans le cadre du Spotlight. Il interviendra dans les piliers 3 et 4. FOSREF est engagé pour la première fois par certaines agences récipiendaires. Dans ce consortium, HAGN apporte les compétences de son organisation et de ses équipes dans le soutien technique en fonction du développement des initiatives adressant les besoins des filles pour un changement de normes sociales.
6. Le Haitian Adolescent Girls network (HAGN) est sélectionnée pour contribuer à la mise en œuvre du pilier 3 dans le département de l'ouest. HAGN est une structure de jeunes filles et femmes leaders qui vise la promotion d'une nouvelle dynamique d'encadrement des adolescentes haïtiennes en vue de leur autonomisation, leur sécurité, leur santé et leur bien-être. Elle entend promouvoir la création d'espaces publics et privés dotés de ressources et où les adolescentes peuvent se réunir régulièrement pour bâtir leur capital social, économique, cognitif et sanitaire. Son apport à l'initiative Spotlight va contribuer au changement des normes, attitudes et comportements sociaux inéquitables et inégalitaires entre les sexes aux niveaux communautaire et individuel pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles à travers la mise en œuvre de la méthodologie SASA. Elle est engagée pour la première fois par certaines agences récipiendaires.
7. La Fondation Toya est une organisation dédiée à l'encadrement et le renforcement de capacités et du leadership des filles et des femmes et est sélectionnée pour contribuer à la mise en œuvre du pilier 3 dans le département de l'ouest. Elle est engagée pour faire l'implémentation de la méthodologie de KORE TIFI, qui est une adaptation du SASA.
8. La Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA) est une organisation féministe permettra de redynamiser deux centres d'hébergement pour femmes et filles victimes de violence en leur apportant un

appui holistique sur les plans médical, psychologique et juridique. Elle contribuera à la mise en œuvre des actions du pilier 3 dans le département du Sud. C'est une OSC engagée pour la première fois.

9. La Coalition Nationale des Associations des Personnes Handicapées (CONAPH) est un regroupement d'organisations œuvrant pour la défense des droits et l'intégration des personnes handicapées. Son apport à l'Initiative Spotlight va consister principalement en la prise en compte des groupes exposés aux formes croisées de vulnérabilités et de violences (Personnes vivant avec handicap, personnes faiblement alphabétisées, travailleuses de sexe (TS) et Femmes & filles LGBTI). Elle contribuera également à la mise en œuvre des actions du pilier 3 dans le département du Sud. CONAPH est une OSC engagée pour la première fois.
10. La Perspective Santé et Développement (PESADEV) est une ONG locale qui s'est associée avec l'institut PANOS et le Réseau des Jeunes de Jérémie afin de contribuer à la mise en œuvre de l'initiative Spotlight. Leur contribution vise à mobiliser les acteurs étatiques et de la société civile de la Grande Anse autour de la lutte contre les violences domestiques et en faveur des masculinités positives. Ils entendent utiliser une approche innovante qui repose sur l'engagement à plusieurs niveaux d'une pluralité d'acteurs (leaders communautaires et religieux, réseaux de jeunes, enseignants, autorités locales). Elle appuiera la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du pilier 3 au niveau du département de la Grand-Anse.
11. L'Alliance des Femmes pour une Nouvelle Haïti (AFNHA) a été sélectionnée pour mettre en œuvre les actions du pilier 4 dans les 4 départements géographiques, et dans le pilier 6 pour le département de Nord-est.
12. La Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti (CCFEH) est un regroupement de femmes entrepreneures et professionnelles haïtiennes qui se sont données pour mission de travailler à la promotion et l'intégration réelle des femmes entrepreneures et professionnelles dans l'économie formelle d'Haïti. Le partenariat avec cette structure va contribuer à la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du pilier 6 et permettra le renforcement des capacités des organisations de base à accroître leur influence et leur capacité de défense des droits des femmes contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans le département de la Grand-Anse qui est réputé pour être l'un des départements avec un taux élevé de violence faites aux femmes et aux filles. Elle contribuera à la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du pilier 6 et est engagée pour la première fois.
13. L'Initiative Départementale contre la Traite et le Trafic des Enfants (IDETTE) est une organisation locale qui envisage de contribuer à la prévention de la violence et offrir des services de protection et d'accompagnement aux bénéficiaires du projet, dans une perspective de prise en charge globale des bénéficiaires. Elle contribuera aux piliers 3 et 4.
14. L'Oganizasyon Fanm Vanyan An Aksyon (OFAVA) est une organisation féminine locale, qui a proposé sa contribution dans le cadre d'un projet qui sera financé à hauteur de 88.17% pour un appui en l'hébergement et l'accompagnement de femmes et filles victimes de violences basées sur le genre (VBG) notamment la violence familiale, au niveau de 5 quartiers défavorisés du département de l'Ouest. Elle contribuera aux piliers 3 et 4.
15. Le Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire (CAPAC) est une organisation

locale qui compte intervenir dans le département du Nord-Est en vue d'appuyer la prise en charge pluridisciplinaire et intégrée des femmes et filles victimes de violences dans le pilier 3 et 4.

16. Save the Children, une ONG internationale, compte fournir un appui en sensibilisation communautaire, la prise en charge de survivantes de violences et le renforcement de la résilience dans le département du Sud. Son projet sera supporté financièrement à 50%, pour le pilier 3 et 4.
17. World Vision International Haïti (WVIH) compte fournir sa contribution à l'implémentation du projet Spotlight au niveau de trois communes du département du Nord-Est à travers la sensibilisation, la formation et le renforcement de la qualité de prise en charge des survivantes de violence, pour le pilier 3 et 4.
18. Rapha House International vise à contribuer à la prévention de la violence et au renforcement de la résilience d'enfants survivantes de violences, notamment des groupes vulnérables à la traite des personnes et l'abus sexuel à travers la sensibilisation, l'hébergement, l'éducation et des soins adaptés au traumatisme causé par la violence, pour le pilier 3 et 4.
19. L'Association Nationale des Scouts d'Haïti (ANSH) est un mouvement d'éducation des jeunes fondé sur le bénévolat. Créée le 1er octobre 1946, l'ANSH est reconnue d'utilité publique depuis 1947. L'Association a pour but de contribuer au développement des jeunes en l'aidant à réaliser pleinement leurs potentialités en tant que personnes, citoyens responsables et membres des communautés locales, nationales et internationales. L'ANSH compte aujourd'hui environ 50,000 membres (75% de jeunes et 25% d'adultes) d'où 52% de filles et femmes, ce qui en fait l'organisation de jeunesse la plus importante du pays et parmi les plus fortes des Caraïbes et de l'Amérique Latine. La contribution à la réalisation des activités de l'ANSH s'élève à 100% afin de renforcer la mobilisation communautaire pour promouvoir les normes sociales protectrices contre les violences familiales, sous le pilier 3.
20. Le Mouvement des Femmes pour le Développement d'Haïti (MFDH) accompagne l'Initiative Spotlight dans la mise en œuvre du pilier 6 dans le département de l'Ouest. C'est un nouveau partenaire. Le MFDH est une organisation de femmes qui vise l'amélioration des conditions de vie de la population en général et celles des femmes en particulier. La population ciblée par MFDH a toujours été les femmes d'organisations des zones rurales, des femmes paysannes, des femmes chef de foyers mono parentaux, mais surtout par rapport aux faiblesses structurelles des organisations de base.
21. L'AVSI contribuera également à la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du pilier 6, dans le département du Sud.
22. D'autres partenaires ont été engagés comme des récepteurs de petites subventions de courte durée pendant la période plus critique de la crise du COVID-19, dans le cadre du pilier 4 à Port-au-Prince. C'est le cas de Kay Fanm, décrite ci-dessus; Refuge des Femmes, qui a piloté une initiative avec des femmes exploitées par l'industrie du sexe; l'Association pour la Réduction de la Vulnérabilité en Haïti (AREV-HAÏTI), qui vise à réduire la vulnérabilité chez les populations clés (LGBTI/ travailleurs de sexe) et supporter leurs efforts dans la lutte contre la violence basée sur le genre, la stigmatisation et la discrimination; Fondasyon Je Klere (FJKL), qui accompagne et encadre les populations, spécifiquement les jeunes, et

donne assistance légale pro bono aux personnes démunies en conflit avec la loi et détenus; et l'Institut Mobile d'Éducation Démocratique (IMED), une ONG dédiée à l'éducation démocratique, de promotion et de défense des droits de la personne.

La sélection des OSC s'est basée sur des appels d'offres et sur des critères précis et objectifs notamment l'expérience de travail avec les agences des Nations Unies, la connaissance des procédures administratives et financières, des approches de mise en œuvre, de suivi et évaluation ; une expertise avérée ou démontrée et une riche expérience dans les domaines d'intervention ; la présence sur le terrain particulièrement dans les quatre zones d'intervention du programme pays Spotlight. Quelques OSC dont les capacités avaient été évaluées dans le cadre des programmes en cours mis en œuvre par les agences récipiendaires ont été directement sélectionnées. Le processus de sélection de ces OSC a veillé à garantir la représentativité de toutes les catégories d'OSC notamment celles représentant les groupes vulnérables, selon le principe « ne laisser personne derrière ». Toutes les OSC sélectionnées ont un ancrage sur le terrain et travaillent étroitement avec les organisations communautaires de base (OCB). La prise en compte des personnes et des groupes vulnérables et l'expérience de travail avec cette catégorie de bénéficiaires a bénéficié d'une attention particulière dans l'analyse et l'approbation des projets des partenaires d'exécution par les agences récipiendaires. Le suivi de la mise en œuvre des projets veillera également au respect de ce principe.

Les agences récipiendaires ont eu des échanges d'information sur les dossiers fournis par les OSC, afin d'éviter les duplications et harmoniser la sélection des partenaires. Plus de 60 propositions ont été soumises par OSC lors des appels à offre, mais seuls 31 projets de partenariats et petites demandes de subventions proposées par les OSC ont été sélectionnés pendant la période, avec quelques organisations signant plus d'un accord de partenariat (quelquefois en consortium, quelquefois pour d'autres piliers avec d'autres agences pour réussir une pleine couverture des objectifs et communes ciblées). Les appels d'offres pour le pilier 1 et 2 n'ont reçu aucune soumission. Des accords ont dû être négociés et signés avec des ministères pour couvrir des interventions clés de ces deux piliers.

Outre leurs rôles dans la mise œuvre des actions de terrain, les OSC ont été associées à la formulation du programme Spotlight pays à travers le groupe intérimaire des OSC. Dans les départements couverts par le programme, soit le Nord Est, le Sud, la Grand' Anse, l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (Ouest), les OSC particulièrement les organisations communautaires de base ont été impliquées dans le processus de formulation lors des consultations départementales. Les agences récipiendaires ont donc approché les OSC comme des partenaires qui apportent leur savoir-faire notamment leur expertise, leur connaissance du terrain, leur capacité de mobilisation des communautés, leur capacité de plaidoyer auprès des décideurs politiques. Les OSC constitueront le groupe de référence qui va jouer un rôle important dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme.

L'engagement des OSC comme partenaires d'exécution est incontestablement un gage d'atteinte des Résultats escomptés du programme pays Spotlight. Il va permettre d'atteindre les femmes et jeunes filles et les groupes les plus vulnérables dans les communes en raison de la connaissance du terrain et des actions de proximité des OSC. Les OSC sélectionnées comme partenaires d'exécution

ont une longue et riche expérience dans la défense des droits des femmes particulièrement dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Le renforcement des capacités des OSC partenaires d'exécution. Le renforcement des capacités permettra de garantir l'appropriation et la durabilité des activités et des acquis du programme Spotlight au pays. Pour plus de détails, voir l'Annexe C.

## c) Union Européenne

Le partenariat entre la délégation de l'Union Européenne en Haïti et l'équipe de l'Initiative Spotlight est fluide et gagne de sa collaboration. Il a été décidé par les points focaux d'une rencontre mensuelle pour assurer un suivi régulier sur les avancés du programme. Ces rencontres permettent de discuter des résultats du programme et d'échanger sur les activités à venir.

La collaboration en matière de communication a permis aux deux équipes de développer conjointement des outils de sensibilisation efficace pour la campagne d'affichage contre les VFFF du 25 novembre. Également, la présence de l'Ambassadrice au Lancement Officiel fut très appréciée par les partenaires gouvernementaux et par la presse nationale, renforçant ainsi l'image d'un programme mis sur pied grâce à un partenariat fort entre les Nations Unies et l'Union Européenne.

## d) Autres partenariats

- Association des Journalistes Haïtiens (AJH): une collaboration est établie avec l'Association des Journalistes Haïtiens (AJH) et a permis de créer un espace d'échanges autour de la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles, notamment la violence familiale et l'accès aux services de qualité pour une prise en charge holistique et équitable à l'endroit des survivantes, à travers des ateliers et des formations au niveau des quatre départements cibles. Une première session de formation a permis de renforcer la capacité de 20 journalistes dont 15 femmes, au niveau du département de l'Ouest, en novembre 2020.
- Nyaruka: un partenariat est établi avec cette firme pour l'hébergement de la plateforme Rapid pro dans le cadre de U-Report Haiti (<https://haiti.ureport.in/engagement/>). Grâce à ce partenariat, 24 sondages ont été réalisés auprès des jeunes filles et jeunes garçons sur plusieurs thématiques dont celles des violences contre les filles et les femmes. La plateforme Rapid pro sert également de canal pour diffuser les messages de sensibilisation sur les droits des enfants.
- Guynemer Développement Groupe (GDG): cette firme apporte son expertise pour l'élaboration de modules de formation sur les normes sociales.
- Mediacom : cette firme apporte son appui technique à l'élaboration d'outils de communication sur la lutte contre les violences à l'égard des filles et des femmes.



# Résultats

## Saisie des transformations plus larges à travers les résultats

Au premier semestre de 2020, la mise en œuvre du Programme Spotlight en Haïti a consisté fondamentalement d'une part en une phase de démarrage qui s'est concentrée sur la mise en place des conditions de mise en œuvre du Programme, notamment au moyen de la coordination inter-agences (COFIL, Groupes de Points focaux, etc.) et la réalisation de certaines actions clés visant à répondre à l'urgence liée à la COVID-19, notamment : a) des actions de prévention pour atténuer les risques de violence pendant le confinement, b) le renforcement des services clés de prise en charge des victimes de violences faites aux femmes et aux filles pendant la période de distanciation sociale (santé, psychosocial) de manière urgente et intérimaire dans les zones les plus marginalisées (bidonvilles du littoral de Port-au-Prince), et c) la révision et la reprogrammation pour intégrer la réponse à la COVID-19 de manière plus holistique à court et moyen termes.

C'est au cours du second semestre que la mise en œuvre du programme a vraiment démarré avec la préparation, le développement, la signature et la mise en marche de 31 projets de partenariats et 4 petites subventions, la plupart à la fin du troisième trimestre. Bien qu'un certain nombre de résultats intermédiaires aient été atteints, comme on le verra ci-dessous, il est trop tôt pour parler de changements transformationnels larges à travers les 6 piliers.

## Saisie des transformations au niveau des résultats

### Effet 1 : Cadres législatifs et politiques

De façon générale, il y a lieu de noter que grâce aux efforts déployés au cours des dernières années par les différents acteurs, Haïti dispose de lois et politiques qui protègent dans une certaine mesure les femmes et les filles contre les violences. Le nouveau code pénal du 24 juin 2020 punit désormais le harcèlement sexuel, offrant ainsi une voie de recours aux femmes et aux filles qui en sont victimes. De même, le viol y est défini de façon précise, ce qui facilite l'établissement et la qualification de l'infraction. Il existe par ailleurs un plan national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) 2017-2027, qui traduit l'engagement du Gouvernement à accélérer la riposte contre ce fléau. Toutefois, ces cadres légal, politique et programmatique ont besoin d'être renforcés pour les mettre en conformité avec les normes internationales en matière de droits humains et de lutte contre les VFFF. C'est à cet objectif que le pilier 1 de l'Initiative Spotlight entend contribuer.

Face aux contraintes liées à la crise politique née de la dissolution du parlement en janvier 2020 et de la fin du mandat des gouvernements locaux, à pandémie de la COVID-19 et aux difficultés à mobiliser l'assistance technique nécessaire pour la mise en œuvre des interventions prévues, le programme a orienté ses actions vers la consolidation des acquis enregistrés au cours des années antérieures en ce qui concerne l'aspect normatif. Ainsi, il a pu capitaliser sur les acquis de 2019 par un plaidoyer continu en faveur d'un cadre juridique renforcé dans la lutte contre la violence faite aux femmes et filles. Ce plaidoyer, matérialisé à travers des sessions d'échanges et de sensibilisation, a

appelé tous les acteurs dont ceux de l'État et de la société civile à adopter le projet de loi sur la prévention, la sanction et l'élimination des VFFF développé en 2019 par les organisations de femmes. Une réorientation des actions est en cours de réflexion pour le plan de travail 2021 et une analyse pour déterminer la possibilité d'arriver à des résultats similaires avec d'autres acteurs, notamment en remplaçant les élus par des cadres et des futurs candidats des différents partis politiques est en revue. Il convient de préciser qu'en l'absence des chambres, le Président peut légiférer par décret présidentiel.

Des progrès importants ont été faits dans le cadre du renforcement des capacités de l'Office de Protection du Citoyen et de la Citoyenne (OPC). Aux termes des articles 3 et 4 de sa loi organique, l'OPC est une Institution Nationale de Promotion et de Protection des Droits Humains (INDH) qui a pour mission de veiller au respect des engagements de l'État en matière de droits humains, notamment ceux contractés au niveau national et international, et de protéger tout individu contre toute forme d'abus de l'administration publique. Il s'agit d'une institution publique avec un haut degré d'indépendance qui peut recevoir des plaintes individuelles et collectives et contribue à garantir que l'État haïtien respecte les droits humains<sup>4</sup>.

Un diagnostic de situation de l'OPC sur l'égalité des sexes a été mené. Les résultats de ce diagnostic de situation ont mis en exergue les capacités, les forces et les faiblesses de l'OPC en matière de l'égalité des sexes tant au niveau organisationnel que du personnel technique et administratif.

Six conclusions et recommandations phares ressorties de ce diagnostic vont orienter les actions d'appui en 2021 et au-delà : 1) recruter ou désigner un Point Focal Genre ayant la mission et l'autorité de veiller à la prise en compte du genre et de l'égalité des sexes dans les planifications stratégiques, programmatiques, financières et administratives de l'institution ; 2) définir une politique de l'égalité des sexes au sein de l'OPC ; 3) vulgariser le plan stratégique au sein du personnel ; 4) organiser des séances de formation sur les VBG, l'égalité des sexes et la masculinité positive à l'intention du personnel ; 5) produire des matériels d'éducation et de communication pour une campagne interne de sensibilisation sur l'égalité des sexes, les VBG et la masculinité positive ; 6) prendre le leadership des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les politiques publiques et dans les pratiques de l'administration publique.

De plus, un plan de structuration du Service de Protection des Femmes et des Enfants de l'OPC a été développé avec l'appui du Spotlight, qui indique les besoins sur le plan des ressources humaines entre autres. Pour alimenter la base de données de l'institution, l'intégration des indicateurs de VFFF y compris la violence familiale et les discriminations a aussi été recommandée. À la suite de cette intervention, les autorités de l'OPC ont désigné un point focal genre au sein du bureau central basé à Port-au-Prince dans la zone métropolitaine de l'Ouest, qui assurera également de la mise en œuvre des conclusions phares de ces travaux.

Cela favorisera, dans le cadre du programme, la réalisation des deux enquêtes prévues pour 2021 et 2022, mais aussi une meilleure intégration des VFFF dans toute la mission de l'OPC, notamment en ce qui concerne la rédaction de son rapport annuel sur la situation nationale en matière de droits humains et le respect des droits des individus par l'Administration publique ou son travail de suivi des engagements internationaux conventionnels du pays, de veille des violations des droits hu-

<sup>4</sup> Ses attributions sont énumérées ici: <https://www.opchaiti.com/competence-et-attribution>

mains commis par l'administration ou de sensibilisation et d'éducation de la population autour des droits humains. Dans cette perspective, les capacités de l'OPC dans le domaine de la protection des femmes et des enquêtes sur les VFFF ont été renforcées grâce à l'appui du programme.

## **Effet 2 : Institutions**

L'analyse de la situation montre qu'Haiti dispose depuis 2003 d'un cadre de concertation nationale pour la coordination de la réponse multisectorielle à la problématique des VFFF, mais ce mécanisme est peu fonctionnel. Par ailleurs, la prise en compte des VFFF dans les politiques sectorielles du pays et dans le budget public reste globalement faible au regard des standards internationaux. Il s'avère alors nécessaire de renforcer le cadre institutionnel dans l'optique de l'accélération de la riposte aux VFFF. Le programme Spotlight s'inscrit dans cette dynamique en soutenant au niveau du pilier 2 des interventions qui visent à renforcer les capacités des institutions à planifier, financer et mettre en œuvre de manière adéquate des programmes de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et aux filles.

De façon similaire à la situation décrite sous le pilier 1, la difficulté à mobiliser assistance technique internationale, la profonde impasse politique et institutionnelle dérivée de la fin du mandat des chambres et des conseils municipaux, la concentration des efforts des ministères sur la réponse à la pandémie de COVID-19 ainsi que la fermeture des bureaux, la réduction du personnel public et les mesures de distanciation mises en place durant une grande partie de l'année ont entravé les progrès du pilier 2 en 2020. Cependant, outre le partenariat établi avec le MCFDF a été négocié pour garantir l'exécution de certaines des actions, des avancées ont été enregistrées dans le processus de recrutement de différents consultants pour la réalisation d'autres activités. C'est le cas de la consultation pour le renforcement institutionnel en Budgétisation Sensible au Genre (BSG) qui a été engagée et qui se trouve en phase de démarrage. Ce volet s'exécute en coordination avec deux agences afin de garantir la cohérence entre les actions prévues et la méthodologie employée par chacune d'elles en matière de BSG. Un consultant international a été recruté et les procédures de sélection d'un deuxième consultant ont été initiées.

Le processus de coordination inter-agences mis en place pour ce volet contribuera à atteindre les suivants résultats: 1) Six (6) ministères sectoriels disposant d'un outil méthodologique et capacités technique pour élaborer des lois de finances, projets de budget sensibles au genre, et propositions d'allocations de fonds spécifiques et différenciés pour la prévention et pour la réponse aux violences familiales faites aux femmes et aux filles ; 2) la Concertation Nationale disposant d'un outil méthodologique leur permettant de suivre et de reporter le processus de BSG au sein des ministères sectoriels clés ; 3) au moins 2 projets de budgets annuels sensibles au genre sectoriels sont élaborés, et incluent des allocations pour aborder les violences familiales ; 4) au moins un rapport de suivi de la BSG au sein des sectoriels clés produit par la Concertation Nationale.

De plus, des mécanismes ont été mis en place à partir du dernier trimestre 2020 pour rapprocher conjointement les ministères clés qui représentent des leviers importants dans la prévention et la réponse institutionnelle aux VFFF et pour accroître leur engagement dans la mise en œuvre du Programme.

Parmi les autres actions prévues sous le pilier 2, plusieurs ont aussi été planifiées et entamées au niveau des recrutements, accords de collaboration et diagnostics relatifs au produit 2.1. notamment : 1) renforcement de compétences des collectivités territoriales sur les standards internationaux en matière de VFFF et de mise en place de dialogue avec la communauté pour une meilleure prise en compte des VFFF dans les Plan Communaux de Développement (PCD), 2) analyse des curricula existants avec l'Université d'État d'Haïti (UEH) au sein des Facultés de médecine, sciences infirmières, sciences de la maïeutique, d'ethnologie, des sciences humaines et des sciences juridiques pour l'intégration dans ces curricula de modules sur la prévention et la prise en charge des violences faites aux femmes et aux filles et le renforcement de capacités qui y sont afférentes.

Ces actions visent un renforcement des compétences de différents acteurs institutionnels nationaux et locaux à moyen-long terme, ainsi qu'à la mise en place de mesures de proximité dans la lutte contre les VFFF et la prise en charge des victimes. Elles contribueront donc au développement des trois premiers piliers : le renforcement institutionnel des acteurs étatiques et locaux en matière de VFFF (pilier 2), l'adoption de cadres politiques et de plan sectoriels et locaux qui contemple l'élimination des VFFF (pilier 1), mais aussi à l'amélioration des services (pilier 4).

### **Effet 3 : Prévention**

Sous le Pilier 3 – Prévention, les interventions visent le changement des normes, des attitudes et des comportements sociaux qui naturalisent et reproduisent les inégalités entre les sexes et les VFFF aux niveaux communautaire et individuel. Grace aux actions menées en partenariat avec les OSC, des progrès ont été enregistrés dans trois principaux domaines : l'amélioration de l'accès à l'information et à l'éducation sur les VFFF chez les adolescents, la création d'une dynamique communautaire et l'engagement des médias pour la promotion des normes positives en matière de genre et le renforcement de la lutte contre les VFFF en Haïti.

#### **3.1 Un accès amélioré à l'information et à l'éducation sur les VFFF chez les adolescents en milieu scolaire**

Grace aux interventions menées en milieu scolaire, 1073 adolescents (712 filles et 361 garçons) ont été davantage exposés à des messages sur la prévention des VFFF à travers leur participation à divers programmes de sensibilisation sur les VFFF, les normes sociales équitables et les formes alternatives de masculinité dans le département du Nord-Est et dans la région métropolitaine de Port-au-Prince du département de l'Ouest. Dans le cadre de ces actions, 130 enseignants et autre personnel d'encadrement des élèves, ainsi que 300 parents et autorités communales (216 femmes et 84 hommes) ont été outillés pour la promotion d'attitudes et de valeurs favorables à la lutte contre les VFFF chez les adolescents et les jeunes. Des actions visant à systématiser l'éducation sur les VBG dans les écoles devraient être entreprises en vue d'un impact à plus grande échelle.

### 3.2 La création d'une dynamique communautaire en faveur de la promotion des normes sociales positives pour le renforcement de la lutte contre les VFFF

Dans le contexte communautaire, diverses actions mises en œuvre ont permis de poser les bases d'une plateforme pour la sensibilisation et l'éducation communautaires à plus grand échelle, en encourageant et galvanisant l'engagement de leaders communautaires et autres agents démultiplicateurs, qui sont appelés à être les principaux acteurs de changement dans leurs zones d'intervention.

Cette plateforme est construite autour de différents groupes d'acteurs clés : les leaders religieux (prêtres, pasteurs et hougans) dans la Grand' Anse, les leaders communautaires dans le département de l'Ouest, les femmes et filles leaders, l'association nationale des scouts avec son réseau de 50 000 jeunes scouts et le personnel des Espaces filles dans le Nord-Est, les agents et le personnel des OSC ainsi que les équipes de terrain du MCFDF. À travers des actions de renforcement des capacités, ces acteurs ont été tous outillés pour mener des actions de sensibilisation et d'éducation sur les VFFF dans leurs communautés. De plus, la mobilisation des coordinatrices et agents de terrain du MCFDF a permis la réalisation d'une campagne de nationale de sensibilisation contre la Covid-19 et ses impacts sur les inégalités.

Grace à ces différentes actions, les quatre (4) départements ciblés par le programme disposent désormais d'une masse critique d'acteurs pouvant mener à grande échelle des actions au niveau communautaire. Au total 68 345 personnes ont été touchées par des messages sur les causes des VFFF et leurs conséquences, le changement des normes sociales, les attitudes et les comportements favorables à l'égalité des sexes et à la prévention de la violence contre les femmes et les filles, y compris la violence domestique, aux niveaux sociétal et individuel. Les cibles touchées incluent les groupes vulnérables tels que les populations des bidonvilles, les personnes en situation de handicap, la communauté LGBT et des professionnelles du sexe.

**Tableau : Répartition des personnes touchées par les activités de sensibilisation par intervenant**

Acteurs	Nombre de personnes touchées				
	Filles	Femmes	Garçons	Hommes	Total
Espaces Filles	1250				
Espaces sûrs (Dame Marie et Anse d'Hainault)	607	3487	667	812	5573
Association Nationale des Scouts	7847	1206	4947	1615	15615
CAPAC	1000	2950	700	1500	6150
OFAVA	82	313	64	70	529
IDETTE					1207
GHESKIO					13351
Autres acteurs communautaires					25920
<b>Total</b>					<b>68345</b>

Par ailleurs, 209 hommes ont été touchés par les messages diffusés dans le cadre de la campagne « Hommes Champions » visant à sensibiliser les hommes et les garçons *au moyen de programmes transformateurs* sur les masculinités positives et la prévention de la violence dans les 4 départements. Dans ce cadre, 120 hommes et jeunes hommes ont été formés dans le département du Nord-Est, 36 hommes sont inscrits dans les « écoles des maris » et ont été formés à la prévention de la violence domestique, la masculinité positive et au changement des normes sociales dans le Sud et la Grand-Anse; en plus de 53 hommes formés dans le département de l'Ouest.

De même, 13,480 personnes ont été touchées dans la Grand' Anse par la campagne adaptée du 'I'm with Her', 'Mwen kanpe ave l' (#mkanpeavèl), une intervention utilisant la technique *campagne de sensibilisation de l'opinion publique à plus grande échelle sur la lutte contre les normes sociales nuisibles et les stéréotypes sexistes* au moyen des réseaux sociaux que le programme vise à promouvoir. Pour la mise en œuvre de ce type de campagne, des enquêtes et des sondages sur les perceptions, les opinions et les connaissances sur les VFFF et sur les questions d'égalité entre les sexes et les droits des femmes ont été réalisées à travers la plateforme U-Report afin d'utiliser les résultats comme outil de sensibilisation de l'opinion publique.

### **3.3 Un engagement accru des médias dans la lutte contre les VFFF**

Les zones d'intervention du programme disposent désormais d'un réseau de 71 journalistes – dont 25 à Port-au-Prince, 24 dans la Grand' Anse et 22 dans l'Ouest – outillés et engagés pour promouvoir un journalisme plus sensible à la violence à l'égard des femmes et à l'égalité entre les sexes de manière plus large.

Ce renforcement des capacités des journalistes a permis la production et la diffusion de 15 reportages sur des stations de la Grand-Anse ainsi que la production et la diffusion de 10 capsules vidéo dans le même département. Par ailleurs, un réseau de directeurs de médias s'est constitué pour promouvoir les normes sociales égalitaires, les masculinités positives et la lutte contre les violences faites aux femmes et filles. Cette dynamique enclenchée dans la Grand'Anse devrait être soutenue et étendue aux autres départements du pays. Il convient de préciser que la mobilisation de ces journalistes à travers les actions de *formation, engagement et sensibilisation avec les médias* devrait permettre le développement d'un protocole, de normes ou de standards sur le traitement éthique de la VFFF par les journalistes.

## **Effet 4 : Services Essentiels de Qualité**

Les interventions mises en œuvre sous ce pilier du programme ont permis une amélioration de l'accès des survivantes à l'information et à l'écoute d'une part, et une meilleure disponibilité de l'offre des services de prise en charge médicale et psychosociale. Au total 2400 victimes de violences physiques et sexuelles (dont 2091 adolescentes et 7 mineures) ont recherché de l'aide auprès des organisations au cours de la période. Il convient d'ajouter que selon les résultats d'une étude de



base réalisée en 2020 auprès d'un échantillon de trois commissariats, notamment les commissariats de Pétion-ville (Ouest), des Cayes (Sud) et de Jérémie (Grand'Anse), 593 cas de viols ont été notifiés à la Police au cours de l'année, dont seulement 22% ont fait l'objet de dossiers transférés aux tribunaux. Les cas ayant fait l'objet de condamnation des auteurs par les tribunaux ne sont malheureusement pas documentés.

#### **4.1 Un accès amélioré aux services d'information et d'écoute pour les survivantes**

Le programme a permis l'installation ou le renforcement de quatre lignes d'assistance téléphonique pour le signalement des incidents de violence et l'accompagnement des survivantes et des familles. Deux de ces lignes sont spécialisées dans la protection, le suivi et le référencement des enfants victimes de violence. Il s'agit du *Numéro vert d'urgence 133 de l'Institut de Bien-être Social et de Recherches (IBESR) pour le signalement et le suivi des cas de violence faites aux mineures* et de la *Ligne verte 1888 de la Brigade de Protection des Mineurs de la Police Nationale d'Haïti*. Les deux autres Lignes vertes, gérées respectivement par l'Association KAYFANM et l'Association pour la Réduction de la Vulnérabilité en Haïti (AREV), sont spécialisées pour la première dans le signalement et le suivi des survivantes des violences faites aux femmes et filles et pour la seconde dans le signalement et l'accompagnement des personnes LGBTI en situation de détresse mentale.

Les données détaillées sur le nombre d'appels reçus et les informations sur le référencement des cas sont en phase de compilation et seront communiquées lors de la soumission du prochain rapport. Le processus est enclenché pour la mise en place d'une cinquième Ligne verte – nationale – qui sera gérée par le MCFDF.

Les survivantes de violence et leurs familles ont dès lors davantage accès à l'information et aux conseils sur leurs droits et les services de soutien disponibles, grâce à l'appui du programme Spotlight au fonctionnement de plusieurs lignes d'assistance téléphonique. Ces lignes offrent l'avantage d'assurer aux usagers un accès rapide aux services d'information, d'écoute, de soutien et d'orientation, quel que soit leur lieu de résidence.

#### **4.2 Une meilleure disponibilité des services prise en charge globale pour les survivantes**

Les survivantes de violence dans les zones d'intervention du programme Spotlight ont un meilleur accès aux services de prise en charge médicale, grâce à l'intégration des services de lutte contre la VBG et du paquet de soins santé sexuelle et reproductive (SSR) dans un réseau d'établissements dans deux départements couverts par le programme (Nord-Est et Ouest). Par ailleurs, l'offre des services au moyen de cliniques mobiles a permis de rapprocher les soins de santé de base et le soutien psychosocial des femmes survivantes qui sont éloignées des structures de soins, particulièrement dans les localités à forte prévalence des VFFF dans le Nord-Est (les communes de Trou du Nord, Mont-Organisé et Ouanaminthe). Suivant les résultats d'un diagnostic institutionnel récemment réalisé dans 11 formations sanitaires en collaboration avec le ministère de la santé publique, la prise en charge des victimes de VFFF va être davantage renforcée dans les structures de santé de ce même département en 2021 par la mise en place d'Unités VBG avec l'appui du programme.

Le partenariat avec les structures associatives – notamment l’unité de VBG de GHESKIO, les centres de l’IDETTE et de KAYFANM – ont contribué à accroître l’offre de services de prise en charge intégrale aux survivantes de violence. Au total 2400 victimes de violences physiques et sexuelles (dont 2091 adolescentes et 7 mineures) ont bénéficié d’une prise en charge incluant une assistance psychosociale, légale, médicale, de relogement et d’autres types d’accompagnement, notamment des séances de dévictimisation et de médiation intrafamiliale et de couple pour assurer le versement de la pension alimentaire par le père des enfants des survivantes.

Outre le soutien au renforcement des compétences des prestataires de services, le programme Spotlight a apporté aux structures associatives un appui à leur fonctionnement et à la continuité de leurs prestations. De même, trois centres de santé du département du Nord-Est devant abriter des Unités VBG ont reçu des kits de santé sexuelle et autres médicaments pour la prise en charge des survivantes de violences et un appui à la fourniture des soins au moyen de cliniques mobiles.

Dans le domaine de l’accueil et l’hébergement des survivantes, au cours de l’année, 27 femmes et filles victimes de violence physique et sexuelle, y compris de viol collectif, et 7 enfants dépendants de ces survivantes ont été accueillis au centre d’hébergement d’OFAVA, une OSC soutenue par le programme. L’établissement de cinq Espaces Sûrs pour les filles dans le Nord-Est a permis d’augmenter la capacité d’hébergement des victimes. Enfin, dans le cadre de l’appui socio-économique aux personnes vulnérables aux VFFF, 25 professionnelles de sexe ont bénéficié d’une formation professionnelle organisée en partenariat avec l’association Refuge des Femmes – initiation à la fabrication de masques et autres matériels de protection contre la COVID-19 – dans la perspective de les sortir progressivement de la prostitution. De même, 25 femmes et filles qui avaient perdu leurs revenus ont été formées et dotées d’un kit et d’une subvention pour la mise en place de micro-entreprises économiques en partenariat avec KAYFANM.

En vue d’assurer un accompagnement adéquat des survivantes dans une approche intégrée, il est envisagé d’établir une chaîne de référencement entre des acteurs étatiques tels que l’Institut du Bien Être Social et de Recherches (IBESR), le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), la Brigade de Protection des Mineurs de la Police Nationale d’Haïti (BPM) et des ONG de la Société Civile qui offrent des services d’accompagnement sur les plans médical, psycho-social, juridique, social. Les résultats de la cartographie des services qui vient d’être initiée en partenariat avec le MCFDF devraient orienter les acteurs dans le renforcement de la coordination multisectorielle des services.

### **4.3 Un meilleur accès aux services d’assistance légale**

Les victimes de VFFF ont également eu un meilleur accès aux services d’assistance légale grâce au partenariat avec l’Alliance des Femmes Haïtiennes pour une Nouvelle Haïti (AFNHA), qui a permis de déployer un programme intensif d’aide juridique et de sensibilisation dans trois départements (le Sud, Grand-Anse et Nord-Est) mobilisant 179 acteurs (118 femmes et 61 hommes) notamment à travers des autorités locales et des acteurs d’OSC travaillant dans l’assistance juridique aux victimes de VFFF. Au total, 326 femmes et filles survivantes de violence ont bénéficié d’une assistance légale dans les trois départements grâce à cette organisation.

Afin de garantir la disponibilité et l'accessibilité aux services essentiels pour les survivantes de violence faite aux femmes et aux filles dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19, l'assistance technique du National Network to End Domestic Violence (NNEDV) a été sollicitée afin de mettre en place des solutions digitales innovantes pour permettre à 8 OSC de défense des droits des femmes d'offrir des services d'assistance juridique à distance/ virtuels pour les survivantes de VFFF (téléphone mobile, web/vidéoconférence). Au-delà du contexte de la pandémie COVID-19, ces solutions innovantes qui devraient être effectives à partir de 2021 vont permettre d'élargir l'accessibilité géographique des services d'assistance juridique.

Il importe d'indiquer que dans le cadre de la promotion des mesures de prévention de la COVID-19, les femmes en milieu carcéral ont bénéficié de soutien grâce à la mobilisation de deux organisations, l'Institut Mobile d'Education Démocratique (IMED) et Fondasyon Je Klere (FJKL). Au total 1738 personnes (policiers et détenues) ont été sensibilisées sur les droits des détenu(e)s dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la prévention de la stigmatisation et de la discrimination, et l'impact spécifique de la COVID-19 sur les femmes et les filles. Cette intervention grâce à la contribution du programme Spotlight a ciblé les pensionnaires de six centres carcéraux, incluant le centre de réinsertion de mineurs en conflit avec la loi (CERMICOL), la Brigade de Protection des Mineurs (BPM), les commissariats de Pétion-Ville et Canapé Vert, de Delmas 62 et Delmas 33, la prison civile de Cabaret – communément appelée prison pour femme –, la prison civile de Croix-des-Bouquets et du Commissariat de Marché Salomon. Les personnes touchées ont aussi reçu des kits sanitaires pour la protection COVID. Des supports de communication (1 spot publicitaire sur les VFFF et la COVID-19 et 4000 flyers sur la COVID-19 ont été également produits au profit du personnel et des détenus.

## **Effet 5 : Production et gestion de données sur les VFFF**

Dans le cadre du cinquième pilier, des activités préparatoires ont été menées en rapport avec deux actions, bien qu'aucun résultat prévu ne puisse être à ce stade considéré atteint. D'une part, le processus de recrutement de l'expertise nécessaire pour la finalisation de la base de données administrative sur les VFFF du MCFDF, y compris le diagnostic de la base de données existante avant son actualisation n'a pu être réalisé en 2020. Buttant sur des questions de procédures administratives, cette consultation a dû être reportée à 2021. Cependant, il a été convenu avec le MCFDF de renforcer son Unité d'Études et de Planification (UEP) dans le cadre du plan de travail 2021.

De son côté, Kayfanm via le Consortium Genre coordonné par URAMEL a pu entamer l'analyse indiciaire des capacités des producteurs et utilisateurs de données des différents secteurs et des réseaux d'organisations de défense des droits des femmes de la société civile dans les départements de l'Ouest, du Nord-est, du Sud et de la Grand 'Anse en vue de renforcer leurs capacités à intégrer les données VFFF dans les rapports sectoriels.

Le résultat attendu de cette analyse indiciaire est de prendre d'abord connaissance des outils et des protocoles existants dans ces secteurs et des directrices ou orientations en matière d'élaboration de stratégies statistiques nationales et de planification des secteurs de la santé, de la justice, de

l'éducation, de l'OPC, des affaires sociales, du MCFDF et de l'agriculture. Ceci aboutira à déterminer les objectifs de renforcement de capacités nécessaires pour faciliter l'intégration des données statistiques sectorielles dans la base de données du MCFDF.

Un résultat non planifié et qui n'a pas eu besoin de financement est l'appui intensif de deux personnes de l'équipe du Spotlight, techniquement et en temps, pour l'élaboration de l'Évaluation Rapide de Genre dans le contexte de la Covid-19 (menée par CARE International/ONU Femmes). L'évaluation visait à contribuer à l'identification des besoins prioritaires des femmes et de leurs familles dans les plans et les actions de réponse à la COVID-19 et pour orienter la mise en œuvre d'actions concrètes et bien ciblées à leur égard.

## **Effet 6 : Mouvement des Femmes**

- **Création d'une dynamique de réseautage et de coalition de mouvements de femmes pour une plus grande capacité d'action dans la prévention des VFFF et dans la réponse**

Dans le cadre de ce pilier, divers groupes qui font progresser et représentent les droits des femmes et des filles ont été identifiés et mis en réseau. Des partenariats ont été établis avec un large éventail d'organisations de la société civile, privilégiant l'engagement avec celles représentant divers groupes confrontés à des formes multiples et recoupées de discrimination et de violence, d'organisations locales, de défenseurs et d'activistes féministes, tout en favorisant l'articulation de réseaux et l'échange de connaissances entre ces acteurs.

Une cartographie et un répertoire d'organisations et de réseaux pertinents pour le pilier 6 ont été conjointement élaborés. Grâce à cette cartographie, le programme a contribué au travail en réseau des organisations de défense des droits des femmes au moyen d'une plateforme de la société civile plus robuste à l'échelle départementale. Quatre principaux partenaires de mise en œuvre ont été engagés (Alliance des Femmes pour une Nouvelle Haïti/AFNHA, Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneurs d'Haïti/CCFEH, Mouvement des Femmes pour le Développement d'Haïti/MFDH et AVSI), qui à leur tour mobilisent, sensibilisent et renforcent une multitude d'organisations dans les départements ciblés.

Par ailleurs, 20 organisations de défense des droits de femmes ont été formées en droits humains avec une emphase mise sur les droits des femmes et des filles, le CEDEF, la Déclaration de Beijing et les objectifs de développement durable. 48 femmes issues de 20 organisations se sont familiarisées avec le contenu de la proposition de loi portant sur la prévention, la sanction et l'élimination des violences faites aux femmes. Ces organisations du mouvement des femmes ont formé une coalition pour accroître leurs capacités d'influence et mener des actions de plaidoyer conjointes sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles. De même, un document de diagnostic institutionnel assorti d'un plan de renforcement des capacités a été développé pour ces 20 organisations. En fonction de ce diagnostic, leurs capacités sur les techniques de management et de gestion d'organisation communautaires de base, de conduite efficace des réunions et de la gestion du temps, et de plaidoyer et mobilisation de ressources ont été renforcées.



## Titulaires de Droits («Bénéficiaires»)

Indicative numbers	Direct for 2020	Indirect for 2020	Comments/Justifications
Women (18 years. and above)	8,094	20,119	Les données sur les bénéficiaires directs sont tirées des rapports fournis par nos différents partenaires de terrain et vérifiés à partir des listes de présence soumises.
Girls ccc (5-17)	16,382	25,773	
Men (18 yrs. and above)	6,743	17,825	
Boys (5-17 yrs.)	9,798	17,473	
<b>TOTAL</b>	<b>41,017</b>	<b>81,190</b>	



# Défis et mesures de mitigation

La mise en œuvre de l'Initiative Spotlight a dû faire face à trois principaux défis. Ceux-ci sont liés au contexte national, à la mobilisation partenaires de terrain et à la mise en place de l'équipe de coordination du programme.

## Défis liés au contexte de de mise en œuvre du programme :

- La crise COVID-19 a été un facteur majeur de ralentissement de la mise en œuvre des interventions au niveau de tous les acteurs ;
- La fin des mandats des Sénateurs, des Maires et autres élus à tous les niveaux de gouvernance du pays a rendu quasi impossible l'avancée des activités sous les piliers 1 et 2.

## Pour pallier ces difficultés, les mesures de mitigation suivantes ont été développées :

- Un protocole d'accord unifié (harmonisation des procédures) avec les Ministères est en cours de validation pour les interventions de l'Initiative Spotlight. Un protocole d'accord similaire est en cours de validation avec l'Office de Protection du Citoyen (OPC). Ce dernier prend en compte toutes les possibilités d'appui et de collaboration ciblés par le programme avec l'OPC ;
- L'établissement de partenariats stratégiques au sein des institutions publiques pour favoriser la continuité du travail lors des changements de direction est en cours de développement;
- Une révision participative du PTA avec les Ministères clés est prévue au début 2021 pour identifier les activités difficilement réalisables sous les piliers 1 et 2, et ainsi proposer des activités et publics ciblés qui pourront avoir le même impact recherché tout en étant réalisables au cours de de l'année.

## Défis liés à la mise en place des activités avec les organisations partenaires terrain

- Si la mise en œuvre de la majeure partie du programme au travers de partenariats avec les organisations de la société civile permet de faire progresser le principe de la prise en charge nationale, cela a représenté en même temps un nouveau défi en termes de besoins de renforcement des capacités de ces partenaires. Il a été difficile pour les partenaires de mettre en place un système de télétravail du fait des limites de la connectivité internet. Le nombre élevé d'OSC s'est aussi traduit par un effort accru de sélection, d'analyse et de reformulation du projet de partenariat. Ceci a eu pour effet de ralentir la mise en œuvre des activités.
- L'instabilité politique et le renforcement des mesures de sécurité ont été des facteurs contraignants pour la mise en œuvre des activités sur le terrain.



## **Pour pallier ces difficultés, les mesures de mitigation suivantes ont été adoptées**

- Développement d'une feuille de route accélérée pour chaque partenaire responsable ;
- Appui technique aux partenaires de terrain dans le développement d'outils (TDR, notes conceptuelles, etc.) pour accélérer la mise en œuvre des activités et l'atteinte des livrables ;
- Cartographie des principaux acteurs étatiques et des OSC partenaires dans les départements ;
- Consolidation des plans d'approvisionnement des différents partenaires pour une efficacité accrue.

## **Défis liés au recrutement**

En dépit de deux publications successives, le RCO peine à conclure le recrutement du coordonnateur du programme ainsi que le poste de Suivi et Évaluation. Les processus de sélection amorcés n'ont pas abouti au recrutement de candidats ou candidates ayant le profil adéquat pour les postes, ou ayant les disponibilités nécessaires. Ceci a eu un impact direct sur les dépenses liées au programme, ainsi que sur la fluidité du travail inter-agences.

### **Pour pallier à ces difficultés, les mesures de mitigations suivantes ont été adoptées**

- Un coordonnateur a été nommé au sein du RCO, pour soutenir la mise en place des activités de l'équipe programme et créer les liens avec les Ministères concernés.
- Un plan de recrutement accéléré a été développé à l'interne pour recruter le coordonnateur ainsi qu'un(e) expert(e) M&E dans le cours du premier trimestre 2021.

## **Nouvelles opportunités et leçons apprises**

### **a) Nouvelles Opportunités**

- Un partenariat est développé avec l'Association Nationale des Scouts d'Haïti (ANSH) pour mener des activités de mobilisation et sensibilisation communautaire. Il s'agit de l'un des plus grands réseaux de jeunes en Haïti. Présente au niveau de tous les départements du pays, l'ANSH supporte activement la diffusion des messages circulant sur la plateforme U-report et la prévention de violence. De janvier 2020 à nos jours, 28,000 personnes se sont enregistrées au U-Report. Toutes ces personnes forment un réseau d'engagement et participation des jeunes, ainsi qu'un véhicule pour tous futurs sondages et messages U-Report afin de promouvoir la prévention de la violence. Les sondages U-Report ont aussi souvent révélé que les répondants ne savaient pas comment accéder à l'aide en cas de besoin. En conséquence, l'IBESR a réactivé sa ligne verte nationale pour fournir une assistance aux enfants. U-Report aussi aidé à diffuser des informations sur la nouvelle ligne d'assistance (133). Ces sondages ont aussi relevé la fréquence plus élevée qu'envisagée de la violence familiale et la nécessité de renforcer l'éducation des parents dans les

interventions pour réduire la discipline violente. L'utilisation du U-Report comme un outil facile et peu onéreux pour collecter de l'information de manière continue peut proportionner une opportunité d'adaptation et rétro-alimentation de la programmation.

- Le télétravail pendant la période de confinement COVID-19 a permis le renforcement de la capacité de gestion programmatique à distance des agences et des partenaires. Des réunions consultatives à distance, l'utilisation de plateformes virtuelles et le développement des feuilles de route détaillées ont permis de capitaliser un modèle de travail à distance adapté et les répéter à l'avenir dans d'autres contextes de crise humanitaire ou pour des contextes éloignés ou de difficile accès, ainsi que pour augmenter l'efficacité et réduire les coûts de gestion en contextes de normalité où possible.
- Le renforcement de la coordination entre les agences récipiendaires du Spotlight dans l'esprit de la réforme des Nations Unies d'une part et avec toutes les parties prenantes au niveau national et local, d'autre part, crée des opportunités pour partager des pratiques innovantes et prometteuses et est susceptible de favoriser l'échange de connaissances et de créer des communautés d'apprentissage pour renforcer les approches à plusieurs niveaux pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Assurer l'engagement effectif des garçons et des hommes en tant qu'agents de changement au sein de leurs communautés pour lutter contre les normes sociales inégalitaires et préjudiciables qui favorisent la violence contre les femmes et les filles, offre une opportunité de durabilité des résultats du programme. Proposer à la jeune génération des modèles d'hommes influents qui ont rompu avec les formes traditionnelles et dominantes de masculinités constituent un gage à la perpétuation des comportements conformes au principe d'égalité de genre.

## Leçons apprises

- Le succès d'un programme comme Spotlight se base sur une coordination étroite entre les agences récipiendaires, le gouvernement et les partenaires de mise en œuvre, et sur des rôles clairement définis pour les 3 fonctions de la gestion Spotlight (coordination, cohérence technique et mise en œuvre). Ceci est crucial pour assurer la cohérence de toutes les interventions, éviter les doublons et garantir la complémentarité des actions mises en œuvre au niveau des piliers et dans les zones géographiques concernées. Les dispositions de coordination et de gestion.
- En dépit des contraintes liées à la propagation de la COVID-19, certains programmes tels que la plateforme U-report, ont permis de sensibiliser et d'informer des milliers de jeunes hommes/filles, notamment à travers le sondage sur la violence et la COVID-19, en prenant avantage des moyens technologiques pour atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et d'acteurs, même dans le contexte d'accès limité à l'internet et au réseau de téléphones mobiles comme en Haïti. Ces expériences montrent que c'est possible d'innover et de maximiser les TIC dans la mise en œuvre dans des contextes et des programmes similaires et sans limiter ces possibilités *a priori*.

- L'implication des médias communautaires, principalement des radios qui bénéficient d'une large écoute de la population, dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et le changement de normes sexistes, est un puissant levier pour induire des changements durables dans la mentalité et les comportements des gens dans les communautés. Par exemple, l'un des partenaires de terrain du Spotlight, les « Perspectives pour la Santé et le Développement » (PE-SADEV) a entrepris de former des journalistes et des responsables de médias dans le département de la Grand'Anse sur les violences domestiques, les VBG et les masculinités positives et de les impliquer dans l'éducation de la population. Ces journalistes ont par la suite réalisé près d'une vingtaine de reportages et de capsules-vidéos et audios ainsi que des émissions interactives pour sensibiliser la population. A la suite de la diffusion de ces programmes, il a été constaté une augmentation sensible du nombre de plaintes et de dénonciations déposées auprès des services de police et des instances judiciaires concernant des cas d'abus sexuels sur mineures.
- Travailler avec des organisations communautaires de base se révèle une approche gagnante pour toucher les catégories les plus vulnérables et marginalisées de la société, notamment celles qui vivent dans les zones rurales les plus reculées. L'expérience de cette première année d'implémentation du programme a démontré que les femmes et filles appartenant à des groupes qui sont soumis à des formes de discrimination croisées, en raison de leur invisibilité et de l'inaccessibilité des services, ne pourront bénéficier des retombées du Spotlight que si une stratégie qui les cible intentionnellement est appliquée à leur égard. Comme élément de cette stratégie, travailler avec les structures communautaires qui œuvrent auprès d'elles et qui les représentent sont un moyen efficace pour les atteindre. Ceci permet d'éviter la centralisation des interventions au niveau des grandes villes, mais aussi d'entrer dans les communautés rurales enclavées et peu accessibles. C'est un élément crucial pour l'application du principe « ne laisser personne de côté ».
- Au niveau communal, l'approche technique utilisée pour travailler avec des jeunes femmes leaders recrutées comme mentors par des organisations communautaires de base pour accompagner les filles adolescentes de 10-14/15-19 ans, peut renforcer leur leadership sur le changement des normes sociales en faveur de la prévention des VFFF dans les communes où elles interviennent et orienter vers la prise en charge des VFFF. Cette approche est révélatrice et contributive à la prise de conscience immédiate de l'ampleur des VBG par ces jeunes femmes et à l'amélioration des mesures de prévention, de protection et de prise en charge médicale dans ces localités.
- L'application du principe « ne laisser personne de côté » a permis de constater qu'autonomiser les filles en diversifiant leurs opportunités et leurs choix dans la vie permettent non seulement d'influer sur leur potentiel et leur bien-être, mais également sur le développement de leur communauté et de leur pays. Pour de futures phases ou programmes similaires, les programmes devraient mettre à échelle les interventions dans les zones inaccessibles et enclavées pour atteindre beaucoup plus de filles adolescentes, particulièrement des rangs d'âges de 10-14 ans, un des segments de plus haut impact mais moins facile d'atteindre.

# Innovation et/ou pratiques prometteuses ou bonnes pratiques

Le retard dans la mise en œuvre et le peu de temps de mise en œuvre d'interventions, même si les résultats sont déjà nombreux et de large étendue, il est trop tôt pour déterminer le succès et la répliquabilité potentielle de ces pratiques, sans des exercices de systématisation, documentation et analyse.

## a) Pratiques de mise en place

La nécessité de maintenir une distance physique et d'éviter les activités mobilisant de grands groupes pour empêcher la propagation du COVID-19, a mis en évidence l'avantage de la plateforme en ligne U-Report comme outil de collecte d'informations auprès des jeunes concernant leurs préoccupations et de partager des messages clés avec eux. Cette expérience et la plateforme peuvent servir de bonne pratique pour d'autres activités d'information (dissémination des hotlines disponibles, événements), sensibilisation (messages courts de sensibilisation) et collecte de données (perceptions, situation des VFFF pendant la période continue de distanciation sociale, entre autres).

## b) Pratique de gestion des connaissances

La Communauté de Pratique de Caraïbes : un des espaces qui a le plus contribué à l'apprentissage, surtout des processus propres du Spotlight, est la Communauté des Pratiques (CoP) Spotlight Caraïbes qui a été établie volontairement, où les équipes de divers pays échangent leurs expériences et les outils développées, s'aident dans la clarification ou la solution aux contraintes, et se soutiennent de manière permanente dans un vrai esprit d'équipe. Des échanges sur les structures de gouvernance, les groupes de société civile, le M&E du Spotlight, la communication, les fonctions de coordination et cohérence technique, entre autres, sont des exemples de thématiques d'appui mutualisé entre la région. Ce qui garantit le fonctionnement de la CoP est sa nature complètement spontanée, informelle, non-obligatoire et non-structurée, et sans coûts de gestions (pas de comptes rendus, agendas, rapports). L'engagement actif est un résultat direct de son caractère volontaire et ad hoc.

# Communication et visibilité

## a) Survol

En cette première année de mise en place du programme, les priorités de communication se sont recentrées autour de trois pôles : 1) Assurer un Lancement Officiel réussi, conjointement avec les plus hautes autorités du pays pour une visibilité médiatique accrue; 2) Développer deux premières campagnes de visibilité et de sensibilisation sur la violence faite aux femmes et aux filles; 3) Mettre sur pied un groupe de travail interne efficace et fluide pour bâtir sur le long terme des campagnes nationales à grand déploiement pour le changement de comportement et la visibilité du programme.

Pendant les premiers mois de l'année le programme a su s'adapter à l'urgence sanitaire en s'assurant d'inclure les VFFF dans le plan de communication de la Commission Multisectorielle de Gestion de la Pandémie COVID-19 mis sur pied par les autorités nationales, en plus de soutenir le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes dans le lancement de leur campagne spécifique COVID-19.

Par la suite, les énergies furent déployées pour travailler conjointement avec le ministère de la Planification et de la Coopération Externe pour le Lancement Officiel du programme qui a mobilisé plus d'une centaine de partenaires et médias en présentiel, en plus de rejoindre quelques milliers d'internautes.

Finalement, l'équipe a collaboré avec la Délégation de l'Union Européenne sur une campagne d'affichage contre la VFFF lancée le 25 novembre dans le cadre des 16 jours d'activisme.

Il est important de retenir que l'Initiative Spotlight en Haïti s'efforce toujours de mettre de l'avant le partenariat important entre les Nations Unies et l'Union Européenne, pour accroître la visibilité du principal bailleur de fonds.

### **Les principaux résultats de communication sont :**

15 médias nationaux (radios, journaux, télévision) ont couvert le Lancement Officiel du programme le 29 octobre 2020, assurant ainsi une visibilité nationale importante ;

- Une campagne d'affichage à grand déploiement (et reprise dans les réseaux sociaux) pour contrer les VFFF et promouvoir une ligne d'écoute psychologique ;

13 480 personnes ont été touchées par la campagne participative " M Kanpe Avèl", lancée à travers les réseaux sociaux par des organisations de la Grande Anse en soutien aux survivantes de violence ;

- Le lancement d'une infolettre sur les résultats trimestriels du programme ;
- 45 journalistes ont été formés en éthique et VFFF, en partenariat avec l'Association des Journalistes Haïtiens ;
- 50 reportages sur les VFFF produits par les médias communautaires et départementaux de la Grande Anse suite à des ateliers de sensibilisation ;
- Une capsule promotionnelle a été réalisée pour présenter à un large public les objectifs du programme ;

- Une collaboration a pris racine entre l'Initiative Spotlight en Haïti et l'artiste Émeline Michel, potentielle Championne de l'Initiative Spotlight, résultant en une première capsule de sensibilisation sur la VFFF et l'importance de ne plus faire silence face aux violences, pour rejoindre le grand public d'Haïti et de la diaspora.

## b) Messages

Les messages élaborés au cours de la première année de l'Initiative Spotlight en Haïti avaient deux angles précis. Le premier (1) visait à informer de manière générale le plus grand nombre d'individus et de partenaires sur la présence du programme triennal et sur les objectifs de celui-ci. Le second (2) angle cherchait à définir les nombreuses formes de violence familiale faite aux femmes et aux filles et d'élaborer un message clair sur l'importance de mettre fin à la violence.

- 1) **Mettre de l'avant les partenariats importants du programme.** Utilisant le Lancement officiel comme pierre angulaire pour annoncer l'ambitieux programme de l'Initiative Spotlight en Haïti, plusieurs outils de sensibilisation ont été développés pour vulgariser les informations et les objectifs du programme. Le message central était de démontrer la force du partenariat pour ce programme en Haïti. Le système des Nations Unies, l'Union Européenne, 11 Ministères Haïtiens, plus de 30 Organisations de la Société Civile, le secteur privé du pays, tous ensemble pour éliminer la violence familiale faite aux femmes et aux filles.

**Publics ciblés :** Partenaires nationaux et régionaux – Médias nationaux et régionaux – le Grand public haïtien sensible aux investissements en matière de genre et de réduction de la violence – la communauté internationale présente au pays.

**Efficacité du message :** Relayé dans nombre de médias nationaux et régionaux, ainsi que par bouche à oreille au sein des institutions gouvernementales et associatives, l'objectif simple de faire connaître ce programme et de l'associer à l'Union européenne, aux Nations Unies et à l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles a eu un impact important. Le même message a été relayé dans toutes les rencontres partenariales, notamment avec les divers Ministères et les comités départementaux.

- 2) **Lè ou wè vyolans, pa fè silans! | Lorsque vous êtes témoin de violence, ne gardez pas le silence!** Utilisé tout au long des 16 jours d'activisme ainsi que dans les campagnes départementales, le message visait à faire contrepoids au silence des voisins et membres de la communauté où des violences familiales sévissent et sont connues. Le numéro de téléphone d'une ligne d'écoute et de soutien psychologique était utilisé avec le message clé.

**Public ciblé :** Utilisant les réseaux sociaux ainsi que des panneaux d'affichage dans la capitale, le public cible était largement la population vivant des formes de violence ou témoins de celles-ci. Le message élaboré restait générique et les illustrations utilisées pour représenter le message étaient directes et simples à comprendre.



**Efficacité du message** : La communication pour le changement de comportement ne permet pas de déceler les changements à court terme, mais fait plutôt partie d'une campagne au long cours pour susciter une conversation publique et sociale sur un sujet donné. Il est encore tôt pour évaluer l'impact direct du message, mais la conversation publique sur la violence familiale faite aux femmes et aux filles est de plus en plus présente en Haïti. L'équipe programme n'a pu obtenir les données quant à l'augmentation du nombre d'appels pour la ligne d'écoute. Ceci aurait permis d'évaluer l'efficacité de façon plus concrète. Une attention particulière sera portée à l'utilisation par les partenaires et les institutions du message clé élaboré.

## c) Evénements médiatiques de visibilité

Le lancement officiel de l'Initiative Spotlight en Haïti a eu lieu le 29 octobre 2020, en présentiel ainsi qu'en ligne (ZOOM + Facebook). Le Premier Ministre, la Ministre à la Condition Féminine, l'Ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne et le Coordonnateur Résident des Nations Unies étaient présents au Lancement, qui a été couvert par plus de 10 médias nationaux. L'événement a rejoint des dizaines de milliers d'auditeurs radio, les lecteurs des principaux journaux et les téléspectateurs de la Télévision Nationale sur l'ensemble du territoire.

Un lancement régional a eu lieu dans le département de la Grande Anse, pour une visibilité départementale accrue. L'événement a été repris par l'ensemble des médias départementaux, assurant ainsi une visibilité régionale importante au programme.

## d) Campagnes

- **Campagne d'affichage** : En collaboration avec l'Union européenne, la campagne des 16 jours d'activisme 2020 fût élaborée pour rejoindre un maximum d'Haïtiennes et d'Haïtiens avec un message simple et clair, décliné en plusieurs images et phrases clés : Lorsque vous êtes témoins de violence, ne gardez pas le silence! L'objectif de la campagne était de faire parler du sujet de la violence faite aux femmes et aux filles, mais également de commencer à parler des différentes formes de violence présentes dans la société. 11 panneaux publicitaires furent utilisés dans la ville de Port-au-Prince pendant un mois et les affiches développées furent relayées dans les réseaux sociaux des agences, des partenaires terrain et de la Délégation de l'UE en Haïti.



KONTWÒL PA LANMOU  
SI W WÈ VYOLANS  
PA FÈ SILANS

RELE NAN 2919-9000  
SI W BEZWEN SIPÒ SIKOLOGIK

Initiative Spotlight    



SIVEYE W PA LANMOU  
LÈ W WÈ VYOLANS  
PA FÈ SILANS

RELE NAN 2919-9000  
SI W BEZWEN SIPÒ SIKOLOGIK

Initiative Spotlight    

Exemples de publications sur les réseaux sociaux et de panneaux d'affichage. *Le contrôle n'est pas l'amour. Vous surveiller n'est pas l'amour.* Les publications présentaient un numéro de ligne téléphonique pour un soutien psychologique aux survivantes de violences et leur entourage.

- Campagne participative sur les réseaux sociaux** : En collaboration avec Perspectives pour la Santé et la Développement (PESADEV), une organisation du département de la Grande Anse, l'Initiative Spotlight a lancé la 1<sup>ère</sup> étape d'une campagne participative nationale qui prend pour thème la solidarité : *Mwen Kanpe Avèl*, Je suis avec elle. La campagne fût lancée dans le département et consiste en une série de photographie de citoyennes et citoyens qui tiennent entre leurs mains une enseigne avec les mots de la campagne. Il s'agit d'une campagne qui a pour objectif de faire adhérer les haïtiennes et haïtiens à un message simple de solidarité au sein de la société, en utilisant la mobilisation sur les réseaux sociaux pour rejoindre un plus grand nombre de gens.

## e) Histoires humaines :

Sortir de la violence domestique pour retrouver l'école

Magda, 11 ans, a perdu sa mère alors qu'elle n'avait que 2 ans. Faute de moyens économiques, son père, tantôt maçon tantôt petit commerçant, a dû la confier à une tante. Celle-ci, qui la traitait relativement bien, allait très vite la mettre dans une autre famille d'accueil où elle allait subir des maltraitements. [lire la suite ici...](#)

Les femmes les plus vulnérables ne doivent pas rester en arrière

« Il y a beaucoup de femmes en Haïti qui n'ont pas d'indépendance économique », déclare Novia Augustin, Présidente de Refuge des Femmes d'Haïti, une ONG qui soutient les femmes les plus vulnérables du pays. « Ce sont leurs maris qui leur donnent la permission de sortir, qui leur donnent de l'argent pour faire leurs courses. Les femmes n'ont souvent pas le droit de travailler. Et quand leurs maris veulent avoir des relations sexuelles, ils ne peuvent pas refuser. » [lire la suite ici...](#)





## f) Témoignages :

“ Les participants aux formations sur la prévention de la violence contre les femmes et les filles sont mieux outillés pour signaler les cas de violences et accompagner les survivantes dans la prise en charge et le référencement en cas de nécessité. En plus de cela, les parents qui ont participé aux séances sur l'éducation parentale ont témoigné qu'ils adoptent de meilleurs comportements dans l'éducation de leurs enfants avec l'application de méthodes de disciplines positives et non violentes. ”

Staff CAPAC, partenaire dans le département du Nord-Est.

“ Maintenant, forts de ces connaissances, nous allons retourner dans nos communautés et les transmettre aux autres. Nous espérons que Dieu se servira de nous pour aider les autres à comprendre l'importance d'intégrer l'égalité genre dans notre travail. Il est essentiel de comprendre en profondeur le concept d'égalité [des genres] pour engager un dialogue constructif avec les groupes de la communauté. Au final, nous travaillerons ensemble pour apporter un changement dans les communautés, en faveur de relations transformées pour le bien-être des femmes, filles, garçons et hommes. ”

Roger, participant à la formation sur le genre dans la commune de Ferrier, Nord-Est.

## g) Photos :



Sensibilisation sur les violences faites aux femmes et aux filles par l'organisation Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire (CAPAC), dans le département du Nord-Est. Crédit photo : CAPAC, 2020.



Formation en couture offerte à des travailleuses du sexe dans la ville de Croix-des-Bouquets.  
Crédit photo : Refuge des Femmes d'Haïti, 2020.



Campagne de sensibilisation *M kanpe Avèl*, en partenariat avec l'organisation Perspectives pour la Santé et le Développement (PESADEV). Crédit photo : PESADEV, 2020.

## h) Vidéos

Pour la première année de mise en place du programme en Haïti, une capsule promotionnelle de 50 secondes a été produite, ainsi qu'une courte capsule d'une artiste Haïtienne pour soutenir le programme lors de la journée internationale contre la violence faite aux femmes. La troisième vidéo est l'événement du lancement du programme.

### **Capsule promo courte :**

<https://web.facebook.com/110739707516020/videos/2458916151080310>

### **Lancement de l'Initiative Spotlight :**

<https://fb.watch/2bsxovenwv/>

### **Message d'Émeline Michel :**

<https://twitter.com/unicefhaiti/status/1336710935260622848?s=21>

<https://fb.watch/3khSsS1GtK/>

## Prochaines Étapes

### **Recrutements et partenariats**

- Finaliser le recrutement du Coordonnateur/trice du Programme Spotlight et du responsable de M&E Spotlight pour le Bureau du Coordonnateur Résident;
- Finalisation de la sélection des OSC partenaires ;
- Finalisation du recrutement des consultantes pour la budgétisation sensible au genre et l'analyse du juridique et politique en vue de la formulation de nouveaux plans sectoriel
- Suivi des protocoles d'accord/plans de travail 2021 avec le MCFDF;
- Signature d'un protocole d'accord avec l'Office de Protection du Citoyen et de la Citoyenne.

### **Structures de Gouvernance et Coordination Interne**

- Organisation d'au moins 1 réunion du COPIL, 1 du Comité Technique, 1 dans chaque Comité Départemental et les réunions mensuelles du Groupe de Référence, ainsi que la consolidation des mécanismes de coordination régulières et de proximité avec le MCFDF, MPCE, MICT, et l'UE.
- Étendre le nombre de membres du Groupe de Référence de la Société Civile.

### **Mise en œuvre**

- Assurer la disponibilité des services de qualité VFFF aux structures de santé diagnostiquées pour la prise en charge des VBG;
- Assurer l'établissement et consolidation des espaces sûrs dans le Nord-est;
- Réaliser l'analyse indicielle des capacités des producteurs et utilisateurs de données des diffé-



rents secteurs et organisations des droits des femmes dans les 4 départements de l'initiative Spotlight en vue de renforcer leurs capacités à intégrer les données de VFFF dans leurs rapports sectoriels;

- Renforcer les capacités des producteurs et utilisateurs de données de de VFFF différents secteurs (santé, éducation, affaires sociales, justice, police, MCFDF) et organisations des droits des femmes dans les 4 départements de l'initiative Spotlight;
- Finalisation et validation des études en cours : étude sur l'impact des crises et des catastrophes naturelles sur les VFFF ; études sur les déterminants de la violence familiale ; et extraction des données des enquêtes de prévalence de violence et comportement, attitudes et pratiques faites dans le cadre de l'étude Baseline du Spotlight, pour les disséminer et les utiliser comme outil de sensibilisation;
- Finaliser et disséminer l'Analyse et Cartographie des Services Essentiels de Prise en Charge des VFFF, comme une des actions conjointes pleines;
- Finaliser les processus d'adaptation des services à distance/digital services pour les abris et prestataires d'assistance légale;
- Lancement du micro-projet assistance légale aux femmes et sensibilisation à la pandémie de la COVID-19 de l'OPC;
- Élaborer des modules sur les normes sociales positifs contre les violences (activité 3.1.5) les prochaines étapes jusqu'à la fin du mois de mars 2021 seront consacrées aux actions suivantes
- Produire matériel de communication (activité 3.2.3) dont le contrat est prévu pour les quatre prochains mois, il est prévu les actions suivantes pour avancer :

## Suivi

- Planifier & organiser des réunions trimestrielles des Consortium et partenaires pour apprécier les résultats de l'Initiative et mitiger conjointement les enjeux et contraintes dans la mise en œuvre;
- Atteindre un taux d'allocation des ressources aux partenaires à 80% et maintenir un niveau de réalisation élevé des interventions du programme ;
- Assurer la documentation systématique des pratiques et méthodologies des interventions.

# Annexes

## 1- Synthèse des principales réalisations en 2020

### Pilier 1

- Diagnostic de situation de l'OPC sur l'égalité des sexes a été mené avec six conclusions/recommandations.
- Plan de structuration du Service de Protection des Femmes et des Enfants de l'OPC adopté.
- Point focal genre au sein du bureau central de l'OPC désigné.

### Pilier 2

- Six ministères sectoriels mobilisés et sensibilisés pour la participation dans le Programme.

### Pilier 3

#### *Enseignants, éducateurs, parents et écoliers formés (Indicateur 3.1.2) :*

- 130 enseignants formés dans la Grand-Anse dans la région métropolitaine de Port-au-Prince formés sur le genre, l'éducation sensible au genre, la réponse et la prévention des VFFF, les droits et la protection de l'enfant et les formes alternatives de masculinité.
- 1000 enfants (672 filles et 328 garçons) sensibilisés sur VFFF dans les écoles du Nord-est et dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et 73 écoliers (40 filles et 33 garçons) formés sur les normes sociales, les types de VFFF, éducation sexuelle et reproductive, y compris menstruation.
- 300 parents et autorités communales (84 hommes et 216 femmes) formés et sensibilisés sur les VFFF, sur les droits et la protection de l'enfant et sur la prévention de la COVID-19 dans les départements du Nord-est et de l'Ouest.
- 238 personnes (152 femmes/filles and 86 hommes/garçons) ont participé à des programmes scolaires et extrascolaires visant à promouvoir des normes, des attitudes et des comportements positifs.

#### *Leaders, agents et promoteurs formés (Indicateur 3.2.1) :*

- 24 leaders religieux (pasteurs, prêtres et houngans) dont 14 hommes et 10 femmes formés et ont intégré la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.
- 172 agentes de terrain et leaders communautaires formés et mobilisés pour promouvoir des normes, attitudes et comportements équitables entre les sexes et prévenir les VFFF et autres formes de violence contre les adolescentes et/ou sur les services de prise en charge disponibles.
- 35 leaders communautaires et associations communautaires, 200 ménages et 36 taxis-motocyclistes dotés en matériels et outils de protection individuelle pour propager les consignes de protection contre la COVID-19.
- 30 membres des OSC partenaires du pilier 3 (60% femmes) formés en prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) et dans l'établissement de mécanismes de PEAS au sein de leurs organisations.
- 108 femmes sensibilisées, formées et engagées pour la prévention des VFFF et la promotion des droits des femmes dans la communauté : 33 sous « Edikasyon se yon Konvesasyon », 45 à travers la méthodologie SASA et 30 comme mentors d'espaces filles.
- 30 Coordonnatrices Départementales et agents de terrain du MCFDF formés sur le COVID-19, les inégalités de genre, les VBG pendant la pandémie (Plan d'Action MCFDF-COVID-19).

***Population éduquée et sensibilisée au moyen de programmes (Indicateur 3.2.1) :***

- 15,615 personnes (58% de filles/femmes) sensibilisées sur les normes sociales en faveur de la non-violence contre les filles et les femmes et renforcées en leur compréhension et connaissances sur les droits des enfants et l'égalité en matière de genre, à travers les séances de sensibilisation et stratégies de mobilisation communautaire du réseau de 50,000 Scouts.
- 600 hommes et femmes, participant aux églises et autres assemblées dirigées par les 24 chefs religieux formés, mobilisés et sensibilisés sur les violences familiales et la promotion de normes, attitudes et comportements équitables entre les sexes.
- 529 hommes, femmes et jeunes formés sur VBG et les barrières de protection COVID dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.
- 1,207 personnes (863 femmes et 344 hommes) sensibilisées par l'Initiative Départementale de Lutte contre la Traite des Enfants.
- 13,351 filles, adolescentes et jeunes femmes survivantes de VBG ont été sensibilisées dans les bidonvilles des zones vulnérables du département de l'Ouest et ses environs.
- 5,573 personnes sensibilisées sur les VFFF et changement des normes sociales dans les Espaces Sûrs de la Grand 'Anse et 1,250 filles dans les Espaces Filles établis dans le Nord-Est.
- 106 personnes (64 femmes/filles et 42 hommes/garçons) participent régulièrement à des programmes communautaires visant à promouvoir des normes, des attitudes et des comportements équitables entre les sexes.

***Personnes sensibilisées au moyen de campagnes de masse (Indicateur 3.2.2) :***

- 13,480 personnes (hommes, femmes, filles et garçons) touchées par des messages de sensibilisation sur les VFFF et les normes sociales équitables à travers les réseaux sociaux dans le cadre de la campagne « mwen kanpe ave l » (I am with Her) et 1 coalition de 13 OSC établie à travers la campagne.
- 7 enquêtes U-Report sur violences faites aux femmes et aux filles, discipline violente des enfants, droits et égalité entre les sexes réalisées avec 21,752 répondants totaux publiés.
- 1 enquête auprès de 16 écoles et 2 Universités dans la Grand 'Anse réalisé sur la perception des jeunes par rapport aux VFFF dans leur communauté.
- 6,350 personnes (3,950 femmes/filles) sensibilisées à travers de séances en masse dans le Nord-est dans le contexte des fêtes patronales, marchés publics et quartiers.

***Population masculine éduquée et sensibilisée (Indicateur 3.2.3) :***

- 209 hommes ont été formés dans les 4 départements à date sur masculinités positives, prévention des violences domestiques et familiales et changement des normes sociales dans le cadre de la campagne 'Hommes Champions'

***Résumé des Médias formés et engagés (Indicateur 3.2.4) :***

- 71 journalistes formés sur le genre, le journalisme éthique, la prévention des VBG, les masculinités positives, l'inclusion et la rédaction de reportages sensible au genre.
- 15 reportages produits et diffusés dans des stations de la Grand-Anse par les journalistes formés.
- 10 capsules vidéo produites par les journalistes formés et diffusés dans la Grand 'Anse.
- 1 réseau de patrons de médias mis en place dans la Grand 'Anse pour promouvoir les droits des femmes, et prévenir les VFFF.

#### **Pilier 4**

- 2 lignes d'assistance pour les mineurs victimes de violence au sein de l'IBESR (133) et de la Brigade de Protection de Mineurs de la Police (188), 1 ligne d'urgence établie et fonctionnelle pour les victimes de violences faites aux femmes et filles cherchant aide auprès de KAYFANM et 3 lignes d'écoute pour la prévention du suicide des personnes LGBT établies.
- 5 Espace Filles établis et 2 Espace Sûrs aménagés et 10 aidantes naturelles recrutées pour les espaces sûrs.
- Renforcement des capacités en prestation des services juridiques de qualité aux femmes et filles survivantes de violence de 179 (118 femmes et 61 hommes) représentants des autorités locales et des OSC travaillant dans l'assistance juridique aux victimes de VFFF et 11 organisations de femmes réparties dans le Nord-Est, Sud et Grand-Anse.
- 147 cas de VFFF pris en charge de façon intégrale pour répondre à leurs besoins immédiats et d'accompagnement (hébergement, psychosocial, légal, médical, relogement et autres)
- 2270 adolescentes ayant subi des violences physiques et sexuelles ont reçu une prise charge médicale, psychologique et/ou et psychosociale
- 326 femmes et filles survivantes de violence au niveau de 3 départements (Nord-Est, Sud et Grand-Anse) ont reçu une assistance légale.
- 25 femmes et filles ont reçu un soutien psychologique et des formations pour échapper à l'industrie du sexe au moyen d'activité génératrices de revenus liées à la protection contre le COVID.

#### **Pilier 6**

- 20 organisations de défense des droits des femmes ont renforcé leurs capacités sur les techniques de management et de gestion d'organisation communautaires de base, de conduite efficace de réunions et de gestion du temps, et de plaidoyer et mobilisation de ressources.
- 20 organisations de défense des droits de femmes ont été formées en droits humains avec une emphase mise sur les droits des femmes et des filles, le CEDEF, la Déclaration de Beijing et les objectifs de développement durable.
- 20 organisations de défense des droits des femmes ont renforcé leurs capacités d'action pour avoir une plus grande influence dans la lutte contre les VFFF, y compris la violence familiale.
- 1 coalition de 20 organisations du mouvement des femmes alliées pour accroître leurs compétences et mener des actions de plaidoyer conjointes sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles y compris la violence familiale.
- 48 femmes issues de 20 organisations de défense des droits de femmes se sont familiarisées avec le contenu de la proposition de loi portant sur la prévention, la sanction et l'élimination des violences faites aux femmes.
- Une cartographie et répertoire des organisations de défense des droits des femmes œuvrant dans le département de la Grand-Anse développés.
- Un document de diagnostic institutionnel assorti d'un plan de renforcement des capacités est développé pour 20 organisations de défense des droits des femmes.

## **2. Annexe A : Cadre de performance**

[https://drive.google.com/file/d/1FrmRCEUP5i-H\\_Ed0MncKfHY443DuYkcm/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1FrmRCEUP5i-H_Ed0MncKfHY443DuYkcm/view?usp=sharing)

## **3. Annexe B : Matrice des risques**

[https://drive.google.com/file/d/1KuGi\\_DDmncdpTd-znDLv2INcq4pryC9H/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1KuGi_DDmncdpTd-znDLv2INcq4pryC9H/view?usp=sharing)

## **4. Annexe C : Engagement des OSC**

<https://drive.google.com/file/d/1Zwblwg3W6Wxs0cs8xIGNB0WTTqmb-S1R/view?usp=sharing>



# Initiative Spotlight

*Pour éliminer la violence  
à l'égard des femmes et des filles*

